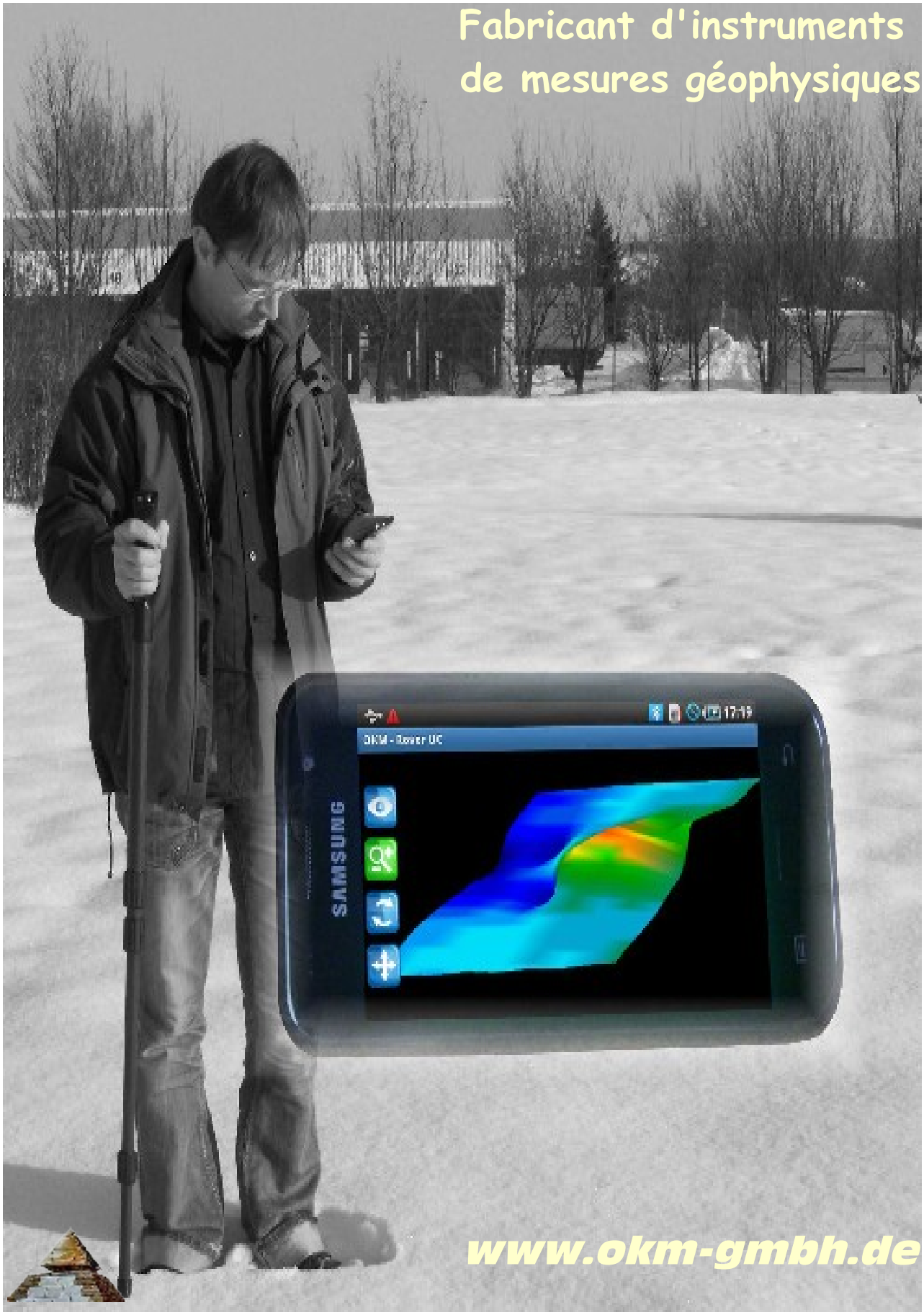

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

La société OKM et sa technologie allemande

La société OKM Gmbh a été fondée en 2002 et fait déjà partie des fabricants leaders des instruments de mesures géophysiques. Des standards innovants avaient déjà été créés auparavant par OKM GbR.

Depuis, OKM Gmbh a engagé non seulement des techniciens en électronique pour travailler sur les technologies existantes, mais aussi des ingénieurs spécialisés pour développer des méthodes innovantes de détection des objets cachés. Dans toutes ces évolutions, des aspects importants sont l'ergonomie, et la maniabilité d'appareils toujours plus compacts. Nos produits répondent à toutes ces préoccupations.

Nos instruments de mesure sont de haute qualité, et reconnus par les archéologues et les chasseurs de trésor du monde entier. De grandes découvertes prouvent la qualité de nos produits. Un réseau mondial de distributeurs indépendants assure la disponibilité de nos détecteurs sur le marché mondial.

Technologies intégrées des séries Future FS

Technologie multisensor Coordination GPS Gradiomètre
Imagerie en temps réel lecteur de phase géophysique
réflections sysmiques Géoélectricité Image 3D du sous sol
Composants radar Détection grande distance

La série des Future FS offre des détecteurs de métaux professionnels pour tous les chasseurs de trésors, les prospecteurs et les chercheurs d'or de la planète. Les produits OKM offrent une haute qualité et les meilleures performances dans la chasse trésoraire. La série des Future inclue plusieurs technologies uniques toujours d'actualité. Tous ces produits de grande qualité sont fabriqués en Allemagne avec soin et rapidité

Comment ça marche

Voir dans le sol avec les détecteurs de métaux OKM !

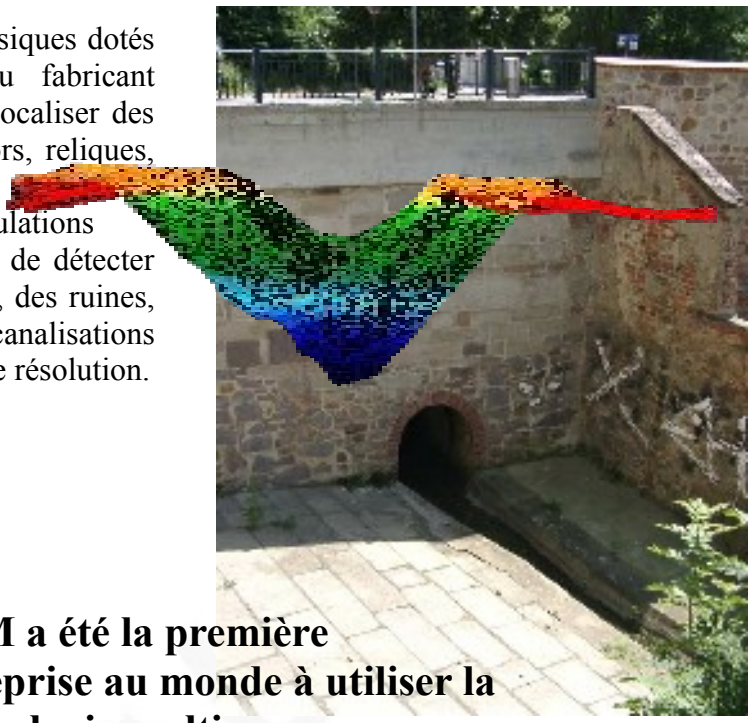

Avec les instruments de mesures géophysiques dotés de la technologie de localisation du fabricant allemand OKM vous serez à même de localiser des cibles métalliques (or, argent, etc), trésors, reliques, statues, bornes, ou des cavités (tunnels, caves, tombes, etc.) ou encore des accumulations d'eaux souterraines. Il est aussi possible de détecter des fondations d'anciennes constructions, des ruines, des murs enterrés, des canalisations grâce à une de nos sondes haute résolution.

OKM a été la première entreprise au monde à utiliser la technologie multi sensor

OKM a développé des produits d'imagerie particulièrement adaptés aux chasseurs de trésors professionnels, en incluant d'autres possibilités que la détection de métaux traditionnelle. Grâce à un logiciel spécial, vous obtenez une représentation en temps réel du sous-sol avec ses anomalies, et ses objets métalliques. Tout ce qui est caché aux yeux humains dans le sous-sol devient visible avec l'aide de nos instruments de détection.

La représentation couleurs en 3D du sous sol permet à la fois de détecter la position d'un objet mais aussi sa forme et sa profondeur. Avec cette technologie, nombre d'objets métalliques peuvent être localisés à des profondeurs bien au delà des possibilités des détecteurs de métaux classiques.

Les produits OKM offrent tous les dispositifs nécessaires à la localisation d'une cible comme la discrimination, l'identification automatique du métal, la distinction entre les métaux ferreux et les non-ferreux, la grille de la zone prospectée, une visualisation en direct, le pinpointing, la correction automatique des signaux, interpolation, filtres de couleurs et bien plus encore...

Diverses découvertes ont déjà été réalisées avec nos instruments de mesure. Si vous êtes intéressé par la chasse aux trésor, contactez nous pour de plus amples informations sur l'appareil le plus adapté à vos besoins.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

INNOVATIONS

Rover UC

Le dernier né d'OKM bénéficie des dernières avancées : le Rover UC est contrôlé par un smartphone Android, les senseurs sont intégrés dans un bâton de marche.

Page 6-9

CLASSIQUES

Rover C, Rover Deluxe, Rover C II, Evolution

Introduction à la classe supérieure des détecteurs de métaux 3D et instruments géophysiques.

Des détecteurs de métaux conçus pour durer !

Page 10-17

IMAGERIE DU SOUS SOL

eXp 4000, eXp 5000

Les technologies les plus avancées, une pénétration du sous sol maximale, des outils professionnels pour l'imagerie du sous sol et les objets enfouis, vue en temps réel.

Page 18-29

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

SYSTEMES LONGUES DISTANCES

Bionic 01, Bionic alpha

la détection de l'or, de l'argent et des diamants sur des distances incroyables !

Équipement compact combiné à des performances maximales.

Page 30-33

DES INSTRUMENTS HAUTE RESOLUTION

Future I-160

Cet appareil est un localisateur professionnel.
Il possède une technologie multi-senseurs et la première résolution 16x !
Il s'agit de la plus haute résolution de nos détecteurs.

Parfait pour des projets archéologiques ou industriels.

Page 34-37

DETECTEUR DE CAVITES

FS-Reflexion, FS-Thermoscan

Thermo scans et Réflexion sismique pour la prospection des cavités souterraines.

Page 38-41

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Vue d'ensemble des appareils

MESURES GEOELECTRIQUES

Cavefinder, Waterfinder

Mesure de la résistance pour les travaux géologiques.

Page 42-45

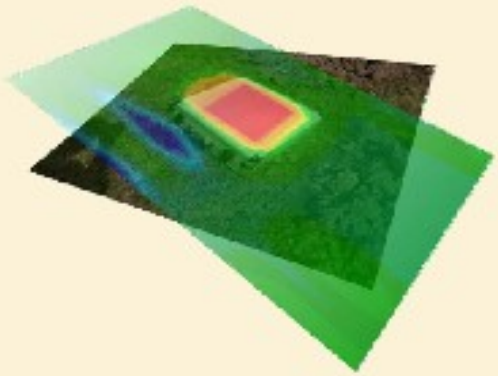

Logiciel

Visualizer 3D Software

Logiciel pour une visualisation du sous sol en 3D (trois dimensions) et des cibles avec leur silhouette et leur profondeur.

Page 46-49

ACCESSOIRES

Supersensor, Power Pack, DDV system, autres

Grande sélection d'équipements additionnels pour optimiser ou spécialiser

Page 50-54

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Innovations

Rover UC - Premier Détecteur camouflé

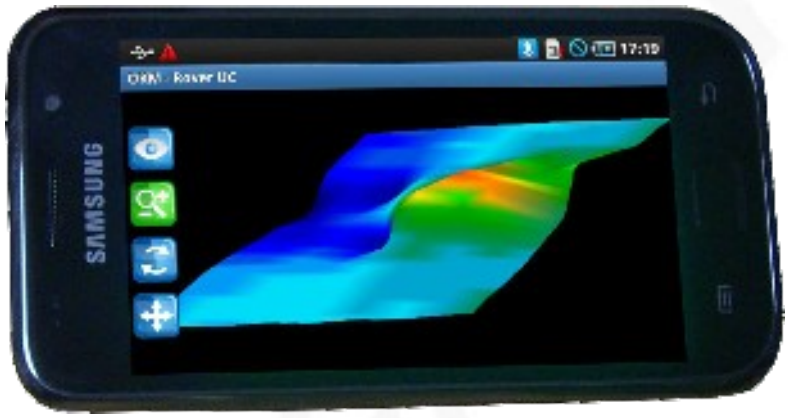

Cette catégorie représente nos dernières innovations et développements.

PRINCIPAL

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

7 Rover UC détecteur camouflé

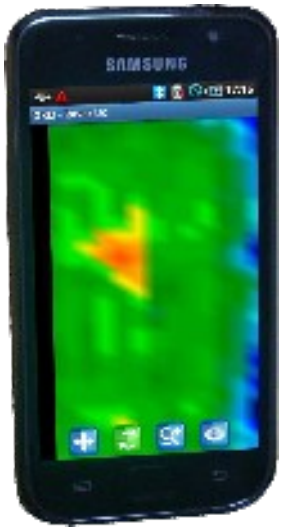

Le Rover UC est un détecteur de métaux doté d'une technologie de nouvelle génération. Il nous permet d'introduire une nouvelle gamme de détecteurs pour une prospection profonde bien plus compact et léger. La gestion des programmes et des réglages est assuré par un smart phone. Vous n'avez plus besoin d'ordinateur pour distinguer les objets enfouis.

Le Rover UC est basé sur la technologie bien connue des Rover, elle est fiable, puissante et maintenant encore améliorée sur nombre de détails. Ainsi, le détecteur multifonctions Rover UC est capable de localiser des objets enterrés comme l'or, l'argent, des coffres et autres boites, tout comme des chambres secrètes, des caves, des tunnels. Le radar de sol Rover UC convient pour toute recherche de trésor enterré.

Comme le Rover UC est camouflé pour ressembler à un bâton de marche, vous pouvez travailler sans être remarqué dans un lieu public sans éveiller la curiosité. Les gens vaquent à leurs occupations comme si vous n'étiez pas là.

Applications

- Représentation du sous-sol 3D
- Très bien conçu pour la chasse aux t-résors enfouis
- Localisation de tunnel, vides ou cavités
- Discrimination entre métaux ferreux et non-ferreux
- Magnétomètre pour repérer les métaux ferreux

Au premier coup d'oeil, les améliorations les plus importantes du Rover UC :
- petit, léger et conçu pour ressembler à une canne de marche
- radio FM intégrée
- Smart phone servant à contrôler l'appareil et à afficher les graphiques 3D.
- Pas besoin d'ordinateur
- Discrimination des métaux inclue entre les ferreux et les non-ferreux.
- Pré-configuré et prêt à fonctionner dès la sortie du carton.
- Utilise des piles standart (piles AA disponibles partout !)
- Interface utilisateur multi-langues (Anglais, Allemand, Français, Turque, Grec etc.)

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Captures d'écran du Rover UC en mode Scan du sol

Les images 3D des scans faits par le Rover UC sont visibles immediatement sur le smart phone. Aucun ordinateur n'est nécessaire.

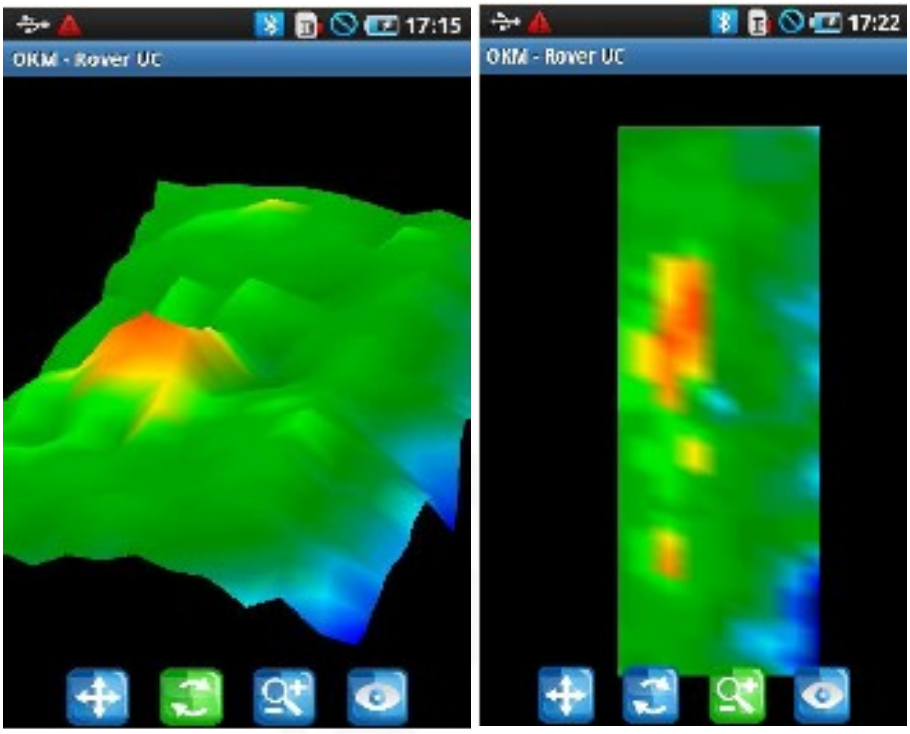

Vue en perspective et de dessus d'une boîte métallique (en rouge).

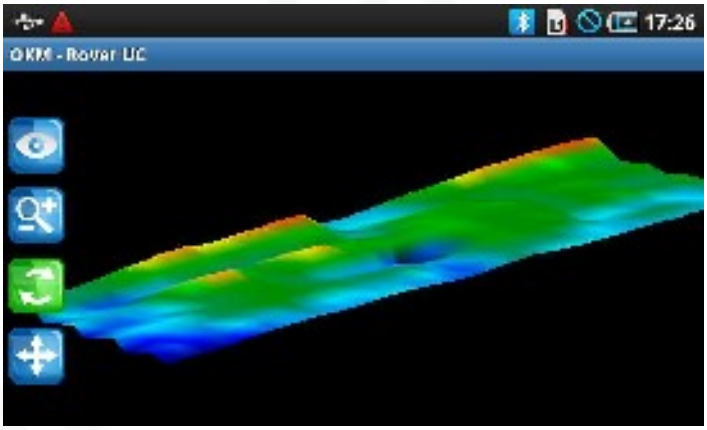

Vue en perspective d'un scan en 3D montrant une cavité qui peut être une tombe ou une sépulture (en bleu).

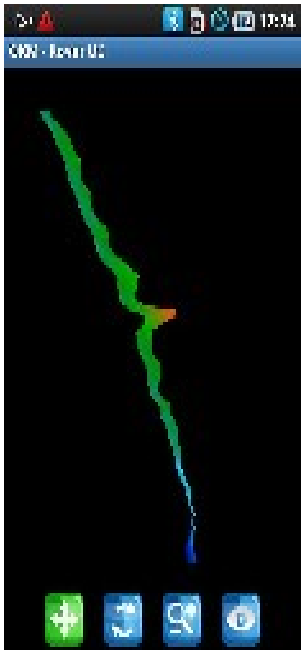

Vue de coté d'un scan au dessus d'un objet métallique.

Détail de la livraison

- **Antenne télescopique**
- **Smart phone préconfiguré**
- **Accessoires du Smart phone (chargeur, cables, etc)**
- **Logiciel Visualizer 3D**
- **Mode d'emploi**
- **Piles AA**

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

LES CLASSIQUES

Rover C – Rover Deluxe – Rover C II – Evolution

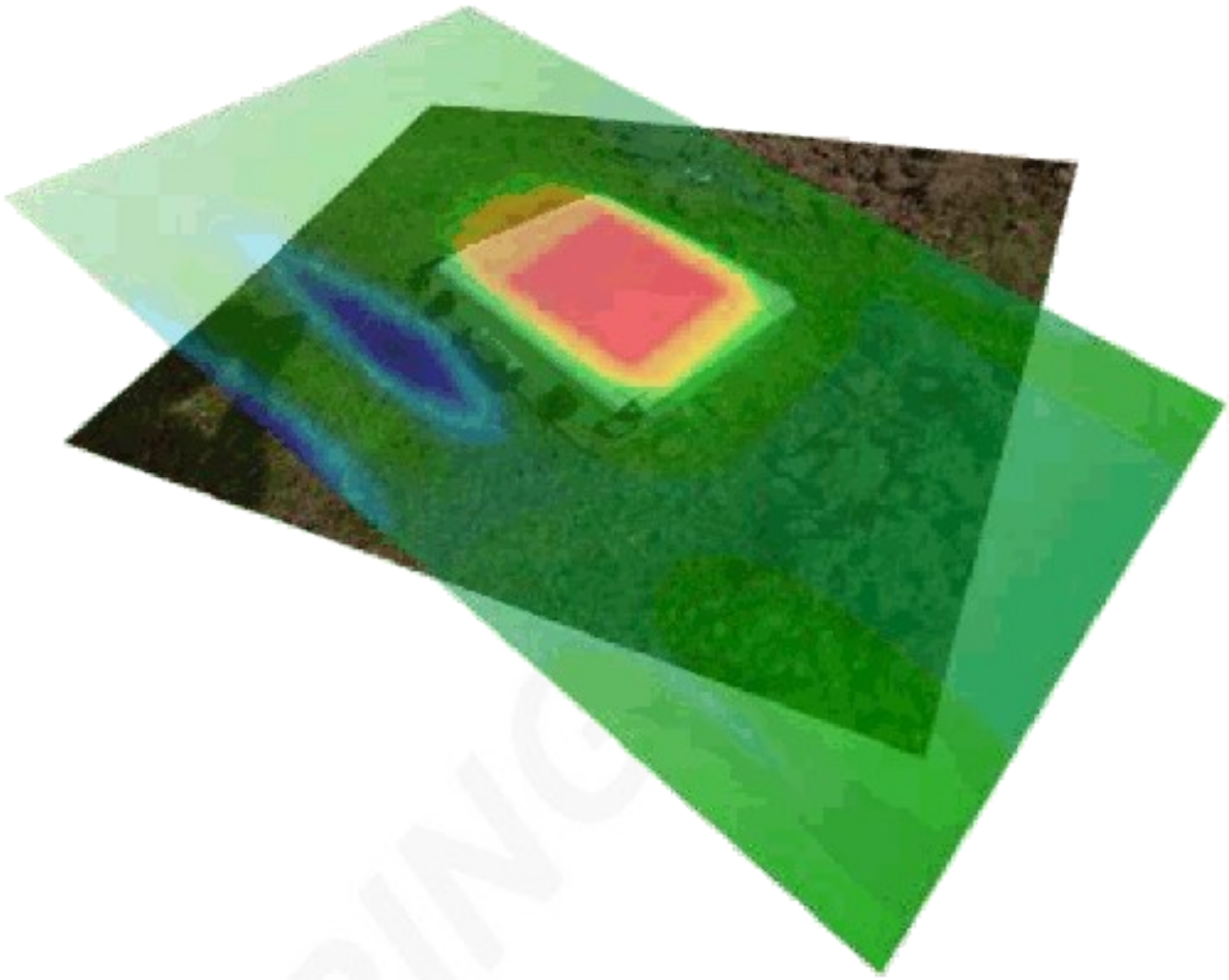

Cette catégorie présente notre longue liste de produits de la gamme Future Series. Ces appareils ont prouvé leur fiabilité depuis des années dans la détection de métaux. Ce sont les premiers détecteurs du haut de gamme.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

11 Série Rover

Rover C
Nouvelle Edition

Le Rover C est l'appareil de base de tous nos instruments haut de gamme.

Rover C
Boitier de contrôle avec son antenne

Il est capable de localiser les objets suivants :
- ➢les objets métalliques du type réservoirs, coffres, et canalisations
- ➢les cavités comme les caves, grottes, tunnels ou tombes.
- ➢Les trésors enfouis, en or, en argent ou poteries.

La petite taille du *Rover C* le rend très léger, maniable et facile à transporter, il s'adapte aussi à la plupart des types de terrains.

Les mesures peuvent être transférées sur un ordinateur ou temporairement stockées dans la mémoire de l'appareil. Lorsque les mesures sont terminées et enregistrées, elles peuvent alors être analysées par un logiciel d'imagerie en trois dimensions (3D).

Rover Deluxe
Nouvelle Edition

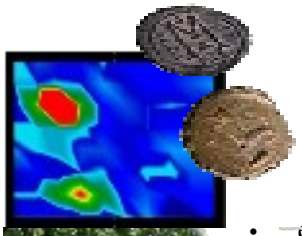

Représentation graphique de 2 monnaies

Le *Rover Deluxe* est une amélioration du *Rover C* et plus spécialement destiné aux chasseurs de trésors à la recherche d'or ou d'argent. La différenciation des métaux (Discrimination) permet en effet de filtrer les autres types de métaux.Comme le Rover C, il convient à la plupart des terrains.

- efficace même dans les sols hautement minéralisés
- plus indiqué en zones difficiles d'accès de par la petite taille de l'antenne
- analyse des mesures avec un logiciel 3D
- détermination de la taille, position et profondeur des cibles
- recherche d'un type de métal particulier possible selon le réglage de la

NOUVEAUX DISPOSITIFS :

- LED intégrée pour éclairer la surface du sol dans l'obscurité
- Vitesse d'enregistrement doublée pour des résultats de scan plus fiables.
- Ecouteurs stéréo sans fil pour prospecter en silence.

Données ordinateur :
- analyse des données mesurée par le logiciel 3D.
- Evaluation de la taille et de la profondeur de la cible.

DISPOSITIFS INTEGRES

Détection des métaux avec discrimination
Scan du sol automatique ou manuel
Évaluation graphique des mesures

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Équipement professionnel Rover C II avec le Super Sensor, et le logiciel Vizualiser 3D [2]

Rover C II Nouvelle Edition

Le *Rover C II* est une avancée technologique du *Rover C* et du *Grailfinder*. Voici quelques exemples des objets et structures détectables :

- boites et coffres
- objets en or ou en argent
- caves, sarcophages et tombes
- bunker, galeries, tunnels et canalisations

Le *Rover C II* combine les capacités de ses deux parents : il offre un scan du sous sol jusqu'à 25 mètres de profondeur et une mesure géo-électrique jusqu'à 40 mètres de profondeur. Combiné au logiciel professionnel *Vizualizer 3D* et à son antenne *Super Sensor*, les mesures passent en haute résolution et offrent des indices précieux sur la profondeur et la taille des objets détectés.

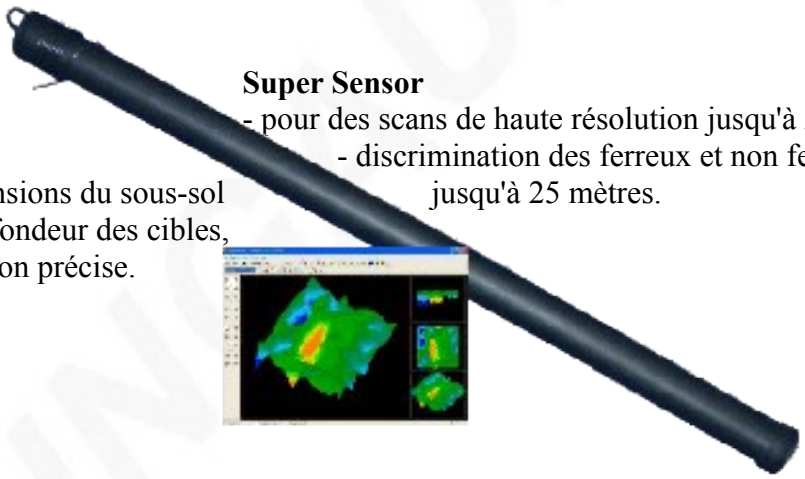

Logiciel Vizualizer 3D
représentation en 3 dimensions du sous-sol
- mesures fines de la profondeur des cibles, tout comme la localisation précise.

Super Sensor
- pour des scans de haute résolution jusqu'à 25 mètres - discrimination des ferreux et non ferreux - jusqu'à 25 mètres.

Témoignage — Découverte de bijoux en or en Macédoine

Cette pièce de joaillerie a été découverte en Macédoine par un de nos clients en 2002. Elle a été localisée avec notre appareil *Future 2003/4* (*Rover C*)

La photo montre le client qui nous a rendu visite au siège de notre compagnie pour nous raconter cette incroyable découverte.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

13 Discriminer des métaux avec le Rover Deluxe

Le Rover Deluxe inclue un détecteur de métaux très performant qui vous suivra dans vos recherches de trésor.

Avec ce détecteur vous ne faites pas que trouver des objets métalliques, vous pouvez même déterminer le type de métal constituant vos cibles.

Vue de face du Rover Deluxe

Avec le réglage manuel de la discrimination sur le boitier du Rover Deluxe, vous pouvez choisir le type de métal auquel le détecteur doit réagir. Par exemple, vous pouvez ainsi demander au détecteur de n'indiquer que les cibles en argent et donc de filtrer les autres métaux comme les ferreux.. Vous pouvez choisir la recherche exclusive des métaux suivants : fer, or, argent ou aluminium.

réglage manuel de la discrimination et de la sensitivité

Disque de détection du Rover Deluxe

Rover Deluxe sur site Mode Scan du sol

Réglage	matériaux
0	tous les métaux
3	fer, or, bronze, argent, aaluminium
5	or, bronze, argent, aluminium
7	argent, aluminium
10	Aluminium

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Caractéristiques principales des Rovers 14

Caractéristiques	Rover C	Rover Deluxe	Rover C II
Pénétration maximale pour la détection de métaux	18 m	18 m	25 m
Pénétration maximale pour la détection de cavités	18 m	18 m	40 m
Magnétomètre intégré	Oui	Oui	Oui
Représentation 3D du sous-sol	Oui	Oui	Oui
Mesure de la géo-électricité	Non	Non	Oui
Super Sensor pour des scans en haute résolution	Optionnel	Optionnel	Inclus
Utilisation avec ordinateur pour visualiser en 3 dimensions	Oui	Oui	Oui
Technologie de transfert	USB Bluetooth	USB Bluetooth	USB Bluetooth
Logiciel	Vizualizer 3D	Vizualizer 3D	Vizualizer 3D
Discrimination des métaux ferreux/non ferreux	Optionnel (avec le Super Sensor)	Optionnel (avec le Super Sensor)	Inclu (avec le Super Sensor)
Discrimination des métaux (fer, or, argent, etc)	Non	Oui (détecteur intégré)	Non

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

15 Evolution

Le modèle de base peut localiser des trésors métalliques enterrés jusqu‘à une profondeur de 8 m*. Instructions pas à pas directement à l‘écran!

Le nouveau scanner 3D "Evolution" tient ce que son nom promet. Ce scanner profond constitue une nouvelle avancée dans la technologie de la détection de métaux. Cet appareil est un concentré impressionnant de fonctionnalités, d'ergonomie en plus d'un design futuriste.

Un écran tactile et une communication sans-fil bluetooth entre l‘unité centrale et la sonde sont quelques unes des innovations. Cet appareil inclus différentes technologies haut de gamme dans un appareil très compact, léger et maniable. La sonde télescopique, rend le transport facile et sa solidité le rend utilisable dans presques tous les terrains.

L'unité centrale légère accueille un écran tactile amovible pouvant aussi être porté sur le bras. Ceci est un confort d'utilisation apprécié par les chasseurs de trésor comme des prospecteurs dans n'importe quel type d'environnement. Avec l‘éclairage LED intégré, l‘appareil est aussi utilisable de nuit ou dans les sites obscurs.

Applications
- cartographie 3D du sous-sol
-modèle d‘entrée de gamme dans la prospection en 3D
- détection facile et rapide des matériaux enterrés
- localisation des cavités, souterrains et anomalies du sol
- détection, localisation de trésors enfouis avec indication de la profondeur
- détection de l‘or et de l‘argent
- maniable dans les terrains difficiles

Captures d'écran

Détail de la livraison

1 Logiciel "Visualizer 3D"
4 piles AA 1,5 V
1 Unité centrale avec écran tactile
1 Ecouteurs
1 Dongle Bluetooth
1 support de poignet
1 Sonde télescopique sans-fil
1 Coffre de transport (Peli) étanche
1 Manuel d‘utilisation

En option : Mini netbook pré-configuré (charge additionnelle)

* les performances de profondeur varient selon les sols et les conditions extérieures.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Langues inclues

Langues inclues

English, Deutsch, Español, Français, Ελληνικά, Italiano, Turkçe...

Propriétés

Sonde :
Sonde télescopique sans-fil avec GST & bobine VLF
Technologies intégrées :
- détecteur de métaux VLF
- Sensor EMSR (SCMI-15-D)
Bobine de détection : 21 x 13 cm
Longeur : max. 81 cm / min. 47 cm
Poids : 1 kg
4 lampes LED intégrées pour les recherches nocturnes

Unité centrale avec écran :
Communication sans-fil avec la sonde
Fixation à la sonde ou attache de bras
Haut-parleur interne & écouteurs
Dimensions: seulement 14 x 8 x 3 cm
Poids: 0,2 kg
Ecran tactile intégré

Evolution porté sur l'avant bras

Ecran tactile :
7,1 cm AMOLED-Touch Display (écran tactile)
Résolution : 320 x 240
Taille Pixel : 0,060 x 0,180 mm
Mode couleur : RGB (262K)
Réglages individuels du contraste

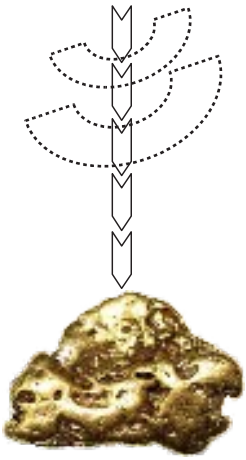

Modes d'opération :
- Live Sound (VLF)
- 3D Scan (GST + VLF)

Tension opératoire :
Unité centrale : 2 x piles AA (1,5 V, 2600 mAh)
Sonde télescopique : 2x piles AA (1,5 V, 2600 mAh)
Indication statut de charge à l'écran
Durée des piles: environ 4 heures

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

17 Séries classiques sur site

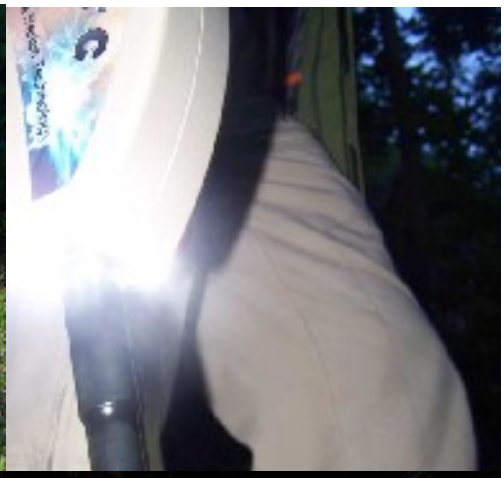

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Earth Imager

eXp 4000 – eXp 5000

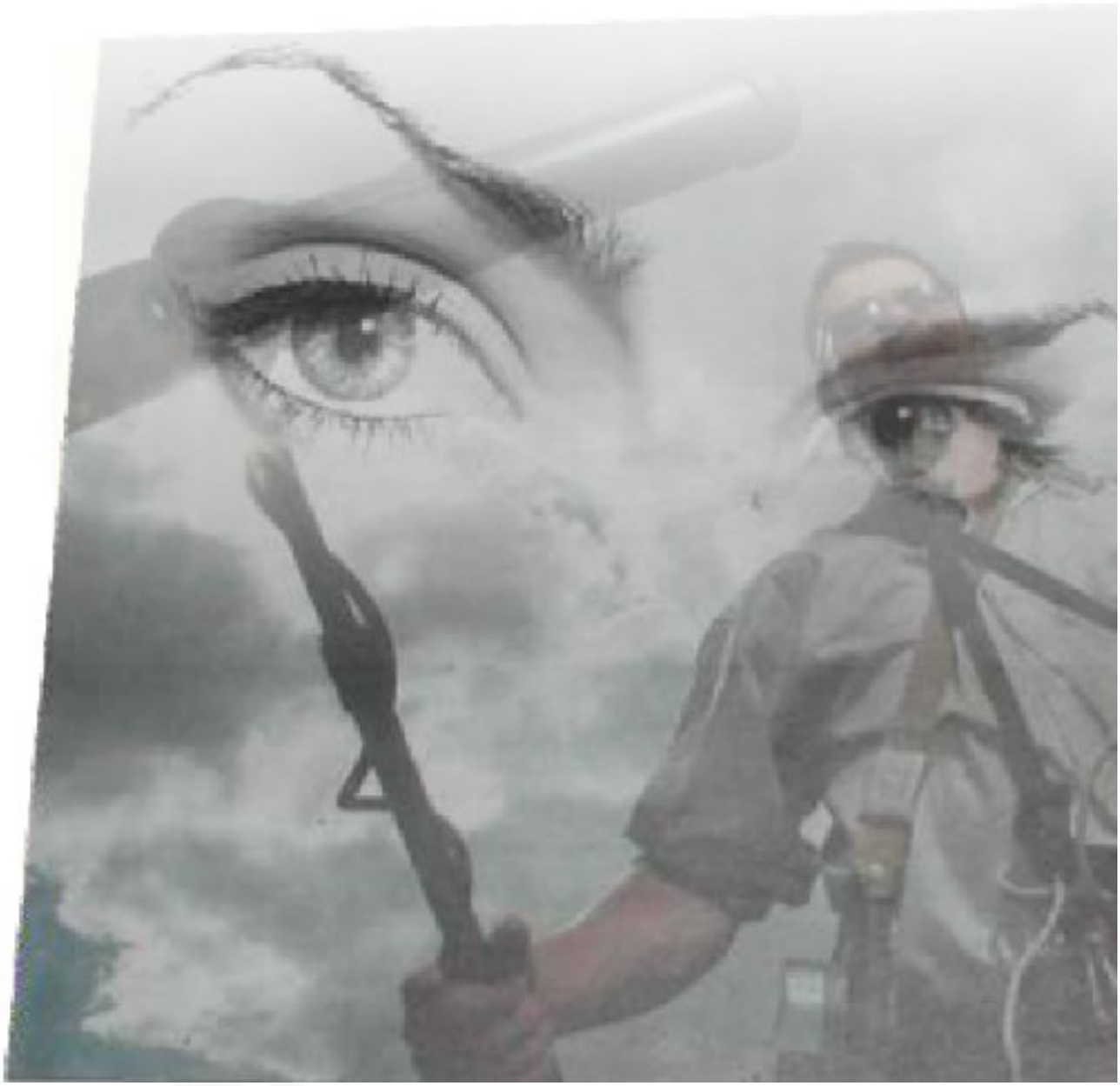

Les produits de la gamme earth imager sont à la pointe de la technologie et offrent de nouveaux standards dans la détection professionnelle de métaux. Des possibilités sans limites et des résultats de mesures inégalées sont les caractéristiques de cette gamme d'appareils.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

19 eXp 4000 le must des chasseurs de trésors

www.exp4000.com

Sa technologie avancée lui permet des mesures avec des résolutions impressionnantes jusqu'à 25 mètres. L'utilisation de l'appareil est très facile et ne nécessite pas l'utilisation d'un ordinateur. L'unité de mesure de l'eXp 4000 inclu un module pc qui affichera les données sous forme de graphique sur l'écran couleur.

Toutes les données seront stockées dans la mémoire interne de 256 MB et peuvent être transférées plus tard sur un ordinateur pour évaluation de la profondeur, de la taille et de la position des cibles grâce à notre logiciel professionnel Vizualizer 3D.

L'eXp 4000 a de nombreuses fonctionnalités destinées aux chasseurs de trésors :

- différenciation des métaux (or, argent, fer)
- détection des cavités (bunker, tunnels, chambres souterraines, caves)
- un menu intuitif de navigation
- un équipement compact facile d'emploi
- la liberté de travailler sans ordinateur portable sur le terrain.

Unité de contrôle eXp 4000 avec moniteur et module pc intégré

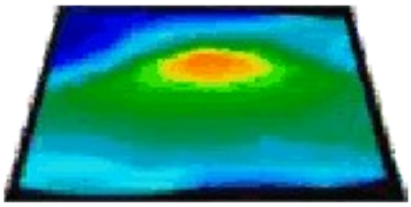

Représentation graphique d'un trésor métallique avec l'eXp 4000

L'unité de contrôle peut être transportée facilement avec son écran via une sangle autour du cou. La sonde est montée sur une canne confortable

L'appareil le plus demandé par les chasseurs de trésors professionnels et par les archéologues !

DISPOSITIFS INTEGRES

Mesure de la profondeur jusqu'à 25 mètres
Détection des métaux, cavités, pépites d'or, objets métalliques de la taille d'une boite, coffre, pot, réservoir, etc.
Discrimination des métaux
des sondes évoluées intégrées pour une meilleure résolution de l'image du sous sol.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Témoignage — L'or de la guerilla en Grèce

En 2005 quelques uns de nos clients ont fait une découverte sensationnelle : ils ont trouvé de l'or perdu par la guerilla en Grèce avec un exp 3000 (prédécesseur de l'eXp 4000).

Représentation graphique de la boite contenant l'or. La couleur rouge indique que la cible est en or

MODES OPERATOIRES DE L'EXP 4000

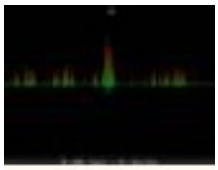

Magnétomètre
Avec un magnétomètre intégré, vous pouvez prospecter en utilisant le champs magnétique terrestre de la terre. Ce mode est très pratique pour localiser facilement de petits objets comme des monnaies, des anneaux, etc. situés près de la surface du sol. La pénétration maximale de ce mode est d'environ 2 mètres.

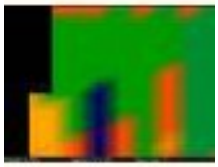

Scan du sol
Cette méthode de mesure avec évaluation graphique. L'appareil créé alors une image en 3 dimensions du sous-sol. Avec le Super Sensor, vous pouvez localiser et connaître la profondeur des cibles jusqu'à 25 mètres.

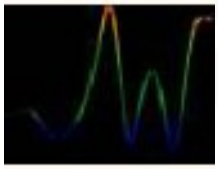

Discrimination
Ce mode est pratique pour différencier des métaux ferreux des non-ferreux, ou même les cavités. Avec le Super Sensor, vous pouvez travailler sur une profondeur de 25 mètres.

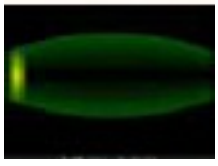

Détecteur de métaux
Avec ce mode, vous avez un outil puissant pour déterminer quel métal est enfoui. Ce détecteur est optionnel, mais vous pouvez alors discriminer entre le fer, l'or, le bronze, l'argent et l'aluminium jusqu'à 2 mètres de profondeur.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

21 eXp 4000 - accessoires

L'équipement complet de l'eXp 4000 en fait une unité de recherche unique pour la chasse aux trésors. Chacune des sondes a été optimisée pour une spécialité qui lui est propre. Vous avez donc le choix parmi les antennes suivantes :

- Antenne GPR (25, 50, 75 ou 100 cm)
- Antenne pour la discrimination des métaux
- (système DDV)
- Antenne pour la détection de tunnels
- Super Sensor pour des scans du sol
- en haute résolution.

L'eXp existe en 3 versions, pour rester au plus près de vos besoins.

	Basic	Gold	Pro
Unité de contrôle (mini moniteur inclus)	incluse	incluse	incluse
Alimentation électrique avec chargeur externe	incluse	2 x incluses	incluse
Ecouteurs	inclus	inclus	inclus
Joystick	inclu	inclu	inclu
Assemblage télescopique de la canne	inclu	inclu	inclu
Mode d'emploi	inclu	inclu	inclu
Valise de transport	incluse	incluse	incluse
Logiciel 3D Vizualizer avec cable de transfert	inclus	inclus	inclus
Antenne GPR 25 cm	incluse	incluse	incluse
Antenne GPR 50 cm	optionnelle	optionnelle	incluse
Antenne GPR 75 cm	optionnelle	optionnelle	incluse
Antenne GPR 100 cm	optionnelle	optionnelle	incluse
Antenne de détection de tunnels	optionnelle	optionnelle	incluse
Système DDV	optionnel	inclus	inclus
Super Sensor	optionnel	optionnel	inclus
FS-Thermoscan	optionnel	optionnel	inclus

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Treasure News: *By Anthony Bell*

Treasure Hunter's Unearth Nazi Cache

NORTHERN GREECE—After a two year search for Nazi gold of Northern Greece, treasure hunter, Parrikios Vulgaris finally found what he'd been looking for in the rigorous Pindus Mountains.

"We were looking for that treasure because we knew about the gold of the guerillas," said Vulgaris. "It's a well known circumstance here in Greece. A lot of people try to find that gold," he added.

Five months after Germany invaded Greece on April 6, 1941, a Greek resistance movement known as the EAM (National Liberation Front) made up predominately of communists organized in the mountains. The military branch of this group, the ELAS (National Peoples Liberation Army) was also formed and was said to have number 40,000 to 70,000 members.

Although the EAM was controlled by the Greek Communist Party, their only objective in 1941 was to purge the Germans from Greece. A second group of resistance fighters formed and was named the EDA (Greek National Democratic Union). It operated independently from the EAM under the command of General Napoleon Zervas, a former colonel in the Greek army. The EDA however, were non-communist but had the same objective--to rid their country of the Nazi infestation.

The first organized attack involving both resistance groups occurred in November, 1942, when British forces lead the resistance to destroy the Gorgopotamos Viaduct railroad bridge. It was the only time that members of the ELAS and the EDA would fight side by side.

In 1943, the leaders of both resistance groups were flown to Cairo to meet with the Greek government in exile. Mutiny erupted between the resistance groups over who would be in power once the Greek government was re-installed. A month later, at a conference in Lebanon, the Papandreou's Greek government in exile was legitimized and the EAM-ELAS forces were placed under its command. This move resulted in Greece's civil war while under German occupation.

The war devastated Greece and while both the ELAS and the EDA fought the Germans, they also fought each other.

On February 2, 1943, the German army surrendered to the Red Army at Stalingrad. A year later, German forces in Greece feared being cut off from their homeland and began to retreat. By this time, the EDA was nearly crushed and turned to the retreating German army for aid. With politics in a state of instability, an agreement was struck and Germany moved to support the EDA with money and weapons to fight the ELAS. Nazi shipments of gold and weapons were known to have been diverted to the EDA.

Rumors circulated after the war that the EDA buried a number of treasure and weapons caches near their strongholds in the mountains.

Recently, Vulgaris and his partner, after two years of research and searching the mountains, unearthed a wooden box in the upper reaches of the Pindus Mountains bearing markings of the German Luftwaffe. The treasure hunters located the strong box using a German detector, the "exp 3000" and inside they found an undisclosed number of gold bars.

According to Vulgaris, other Nazi gold caches as well as British caches of gold coinage remain buried in the Pindus Mountains. He and his partner have already invested in the latest version of the German detector, the "exp 4000," and plan to return to the same area, convinced more Nazi gold awaits discovery.

Nazi Treasure Box Unearthed in Greece.
Photo: Parrikios Vulgaris

Arizona Antique Dealer Sells Rare 13-Lockbox — Six Weeks Later the "World's Smallest Treasure" is Found Inside

AUSTIN, Texas—On a recent trip through Arizona, Rick Krauss of Austin, Texas stopped at an antique shop in Tucson. While browsing he happened upon a matching pair of hand carved wooden stands, each one depicting a Griffin. A Griffin is a mythical monster possessing the head and wings of an eagle and the body

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

23 eXp 5000

www.exp5000.com

L'eXp 5000 est un instrument de mesure bénéficiant des dernières technologies, il est destiné à un usage professionnel. Avec les lunettes vidéo de vision virtuelle livrées avec le détecteur, vous pouvez voir en temps réel les objets métalliques comme des boites, des canalisations, mais aussi des cavités, caves ou chambres souterraines. De plus les lunettes de vision virtuelle sont optimisées pour permettre la prospection de nuit ou vous protéger des éblouissements le jour.

Equipement compact et facile à transporter

L'eXp 5000 comporte une unité centrale amovible facilitant encore son utilisation dans divers contextes et surtout dans les terrains difficiles d'accès.

Traitement rapide des données

L'appareil permet des mesures fines jusqu'à 25 mètres de profondeur. Toutes les données sont traitées immédiatement via le module-pc intégré et sont alors affichées sur les lunettes de vision virtuelle.

La quantité des mesures que vous pouvez faire est illimitée, et seule la capacité de stockage des données est limitée à 256 MB. Toutes les données en mémoire peuvent être transférée après coup vers un ordinateur pour une analyse avec le logiciel Vizualizer 3D.

La date et l'heure de chacune des représentation graphique sont sauvegardées automatiquement et peuvent être adaptées individuellement à votre créneaux horaire actuel.

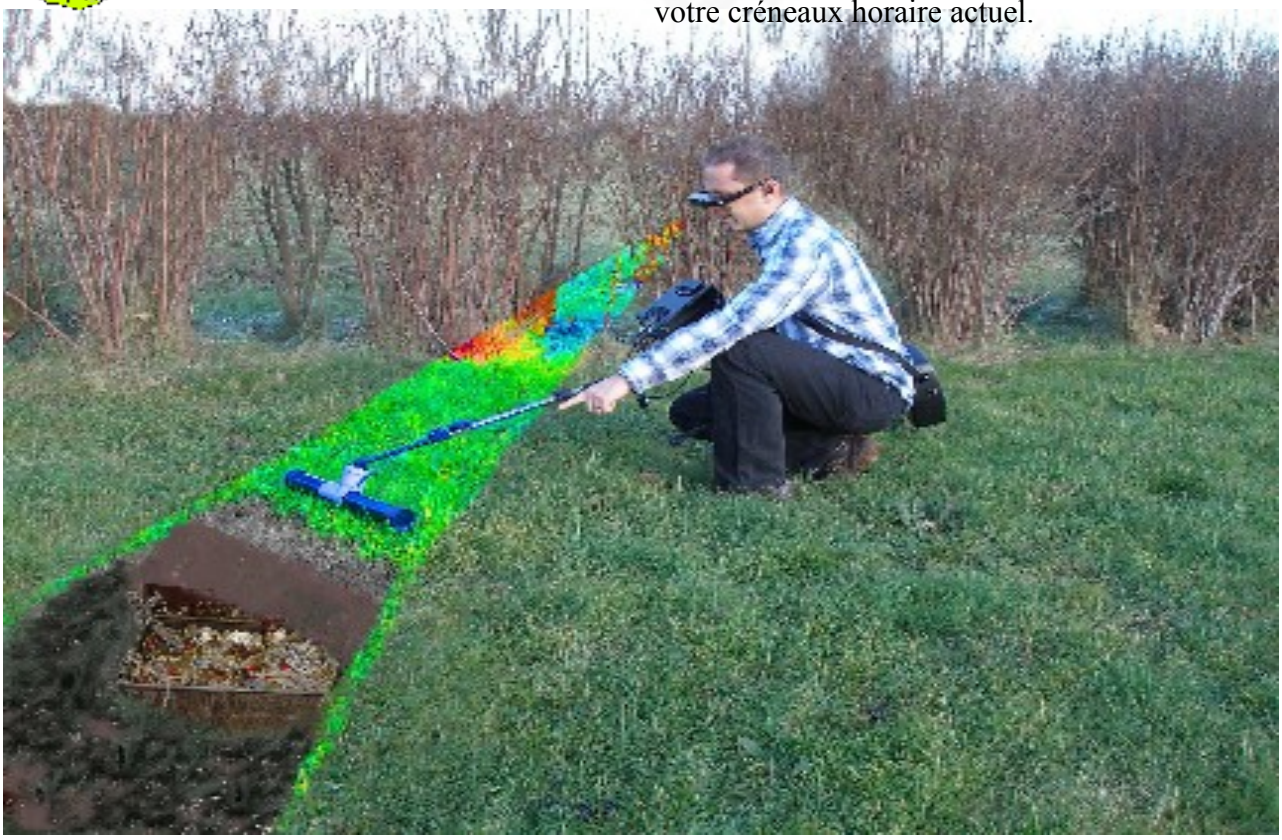

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Représentation graphique d'une boite métallique

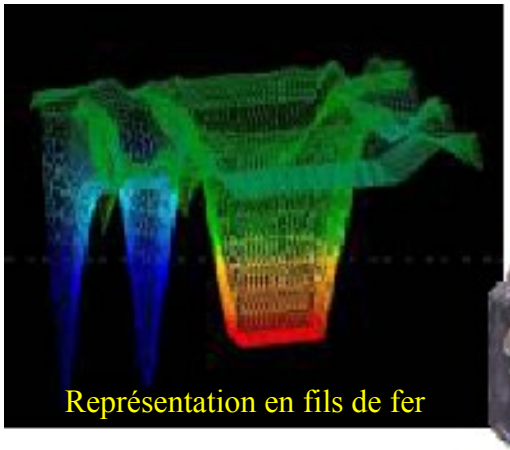

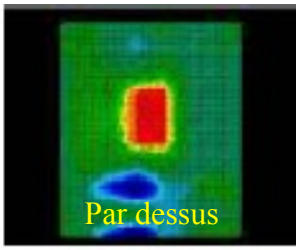

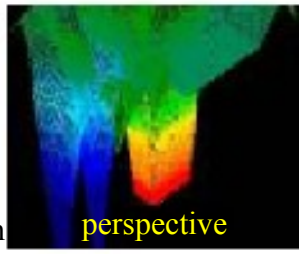

Dans le logiciel d'imagerie Vizualizer 3D, les mesures faites sur le terrain sont converties en images en trois dimensions. Les illustrations ci-dessus et à droite représentent toutes, différentes vues d'une boite métallique (représentée en rouge).

La taille, la position et la profondeur de cet objet peuvent être analysées.

Le GPS intégré permet de replacer chacune des mesures à sa place correcte dans la représentation en trois dimensions. Si vous ne vous souvenez plus d'un emplacement exact, ce GPS peut aussi vous y ramener.

Boitier de contrôle simple et compact de l'eXp 5000

Accessoires optionnels

Avec ses différentes antennes, l'eXp 5000 peut être amélioré dans plusieurs domaines :

> sondes GPR (25 cm, 50 cm, 75 cm, 100 cm)
> Antenne pour la discrimination des métaux (DDV)
>Antenne pour les tunnels et cavités
> Super Sensor pour des scans en haute résolution
> Émetteur VLF (4 pièces)
> Sonde Livestream pour des images en temps réel
Thermoscan pour des mesures en infrarouge

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

25 Technologie Livestram (temps réel)

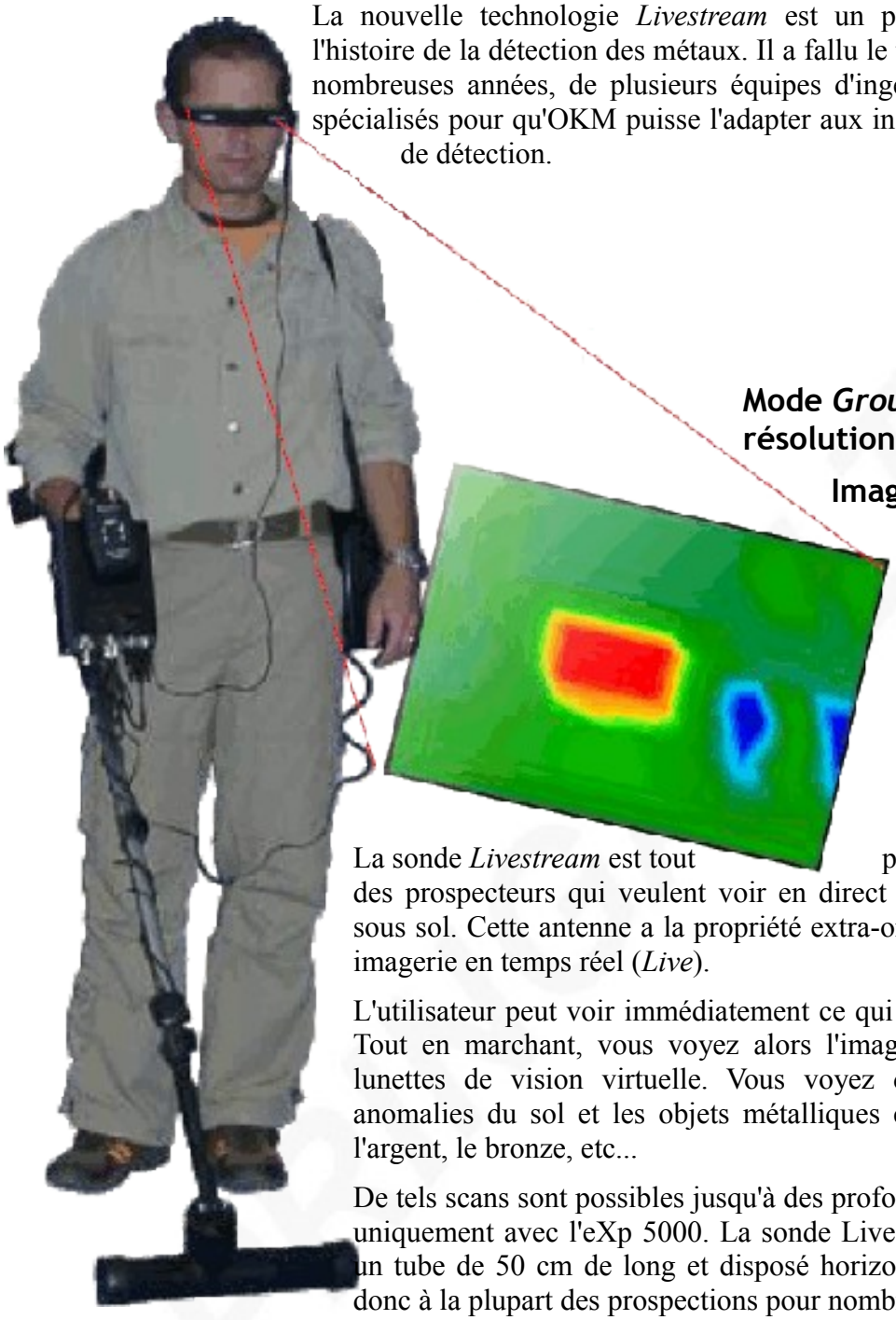

La nouvelle technologie *Livestream* est un progrès gigantesque dans l'histoire de la détection des métaux. Il a fallu le travail acharné, durant de nombreuses années, de plusieurs équipes d'ingénieurs et de techniciens spécialisés pour qu'OKM puisse l'adapter aux instruments professionnels de détection.

La sonde *Livestream* est tout particulièrement prisée des prospecteurs qui veulent voir en direct ce qui se trouve dans le sous sol. Cette antenne a la propriété extra-ordinaire de permettre une imagerie en temps réel (*Live*).

L'utilisateur peut voir immédiatement ce qui se trouve sous ses pieds. Tout en marchant, vous voyez alors l'image se compléter avec les lunettes de vision virtuelle. Vous voyez donc instantanément les anomalies du sol et les objets métalliques comme les bijoux en or, l'argent, le bronze, etc...

De tels scans sont possibles jusqu'à des profondeurs de 25 mètres mais uniquement avec l'eXp 5000. La sonde Livestream est contenue dans un tube de 50 cm de long et disposé horizontalement : elle convient donc à la plupart des prospections pour nombre de terrains.

Caractéristiques :

Image en direct du sous-sol	Compact et facile à manipuler
Détecte tous les métaux jusqu'à 25m de profondeur	Léger et pratique
Disponible uniquement avec l'eXp 5000	Antenne horizontale (50 cm)
Scans à volonté dans toutes les directions	Facteur de résolution 4x comparé au gpr

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

L'eXp 5000 combine un équipement compact et facile à manipuler. Les piles et le boitier de contrôle peuvent être portés autour du cou. Le menu de navigation et les mesures restent alors parfaitement visibles via les lunettes de vision virtuelle. L'antenne est tenue facilement d'une seule main. Aucun ordinateur portable n'est nécessaire sur site.

La mémoire de l'eXp 5000 peut contenir des centaines de mesures. Une analyse des scans peut donc être effectuée plus tard sur un ordinateur chez vous.

ICI : eXp 5000 utilisé avec le *Super Sensor* pour des mesures en haute résolution.

Témoignage — Des monnaies d'or trouvées en Iran

Des pièces d'or ont été localisée avec un eXp 5000 couplé au Super Sensor et à l'émetteur VLF par un de nos clients.

Le sol était de type argileux. Les pièces étaient dans un récipient en pierre à une profondeur de 3,2 mètres.

Le point rouge sur le graphique représente le métal trouvé.

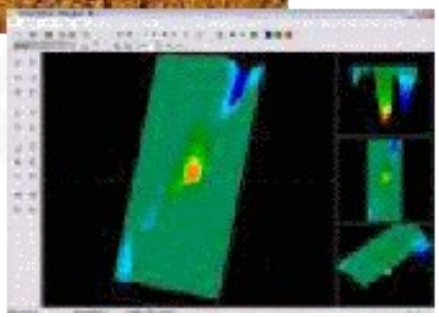

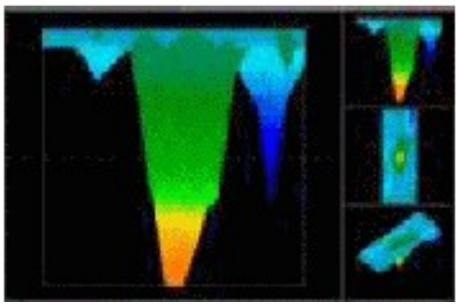

L'inventeur de cette découverte nous a écrit : "*J'ai refait le scan de cette zone et à 320 cm, j'ai trouvé 12 monnaies d'or dans un récipient de pierre. Voici des vues de l'imagerie attenante*"

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

27 Accessoires eXp 5000

L'eXp 5000 est disponible dans 3 conditionnements différents, pour rester au plus près de vos besoins personnels :

	Basic	Gold	Pro
Unité de contrôle (récepteur GPS inclus)	inclue	inclue	inclue
Alimentation électrique externe avec chargeur et cable (12V)	inclus	2 x inclus	inclus
Lunettes de vision virtuelle avec hauts parleurs intégrés	inclues	inclues	inclues
Joystick	inclus	inclus	inclus
Assemblage télescopique de la canne	inclus	inclus	inclus
Mode d'emploi	inclus	inclus	inclus
Valise de transport	inclue	inclue	inclue
Logiciel 3D Vizualizer avec cable de transfert	inclus	inclus	inclus
Antenne GPR 50 cm	inclue	inclue	inclue
Antenne GPR 25 cm	optionnelle	optionnelle	inclue
Antenne GPR 75 cm	optionnelle	optionnelle	inclue
Antenne GPR 100 cm	optionnelle	optionnelle	inclue
Antenne de détection de tunnels	optionnelle	optionnelle	inclue
Système DDV	optionnel	inclus	inclus
Super Sensor	optionnel	inclus	inclus
Sonde Livestream	optionnelle	inclue	inclue
FS-Thermoscan	optionnel	optionnel	inclus
Emetteur VLF (4 pièces)	optionnel	optionnel	inclus

Système DDV : disque de détection puissant pour la discrimination de l'or, argent, fer et aluminium jusqu'à 2 mètres.

Super Sensor : antenne haute résolution spécialisée dans la détection de métaux, discrimination des ferreux et des non-ferreux jusqu'à 25 mètres.

Livestream Sensor : pour des scans avec imagerie en direct en haute résolution.

Émetteur VLF : optimise vos mesures pour de meilleurs résultats, détection facile des métaux et images 3D claires.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Avantages de l'eXp 4000 et de l'eXp 5000 28

Caractéristiques	Exp 4000	Exp 5000
Affichage	Moniteur couleur	Lunettes de vision virtuelle
Navigation GPS	Non	Oui (récepteur GPS à connecter)
Imagerie directe du sous-sol	Non	Oui (avec le Livestream Sensor)
Capacité de mémorisation	10 zones scannées	100 zones scannées
Nombre maximum de points de mesures par ligne de scan	50	100
Discrimination des métaux	Système DDV (fer, or, argent, alu) Super Sensor (ferreux/nonferreux)	Système DDV (fer, or, argent, alu) Super Sensor (ferreux/nonferreux)
résolution	Standard	Résolution 4 fois supérieure à celle de l'eXp 4000 via la sonde Live Stream
Date et heure	Préréglées en usine	Réglage possible à votre fuseau horaire
Identification automatique des sondes	Oui	Oui + identification de chaque sonde avec chaque image de scan
Position et de la profondeur des anomalies détectées	Oui (Visualizer 3D)	Oui (Visualizer 3D)

RESOLUTION DES IMAGES :

Image de gauche :
eXp 4000 avec antenne GPR
Image de droite :
eXp 5000 avec sonde Live Stream.

Ces deux images montrent la même zone de terrain, avec le même nombre de lignes scans et d'impulsions. La sonde Live Stream de l'eXp 5000 offre une résolution 4 x supérieure que celle de l'antenne GPR de l'eXp 4000.

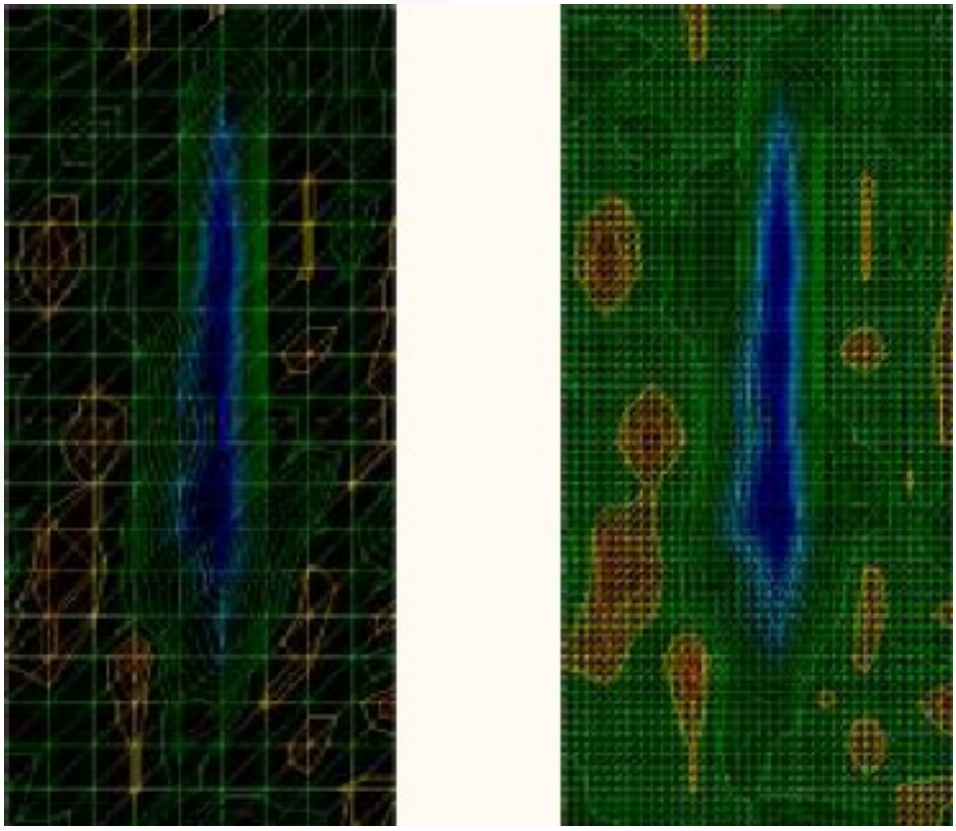

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

29 Découvertes avec Earth Imager

Témoignage — Découverte inattendue en Arabie Saoudite

Un client d'OKM en Arabie Séoudite nous a informé d'une belle découverte : le trésor a été localisé par un eXp 3000 ancêtre de l'eXp 4000. Vous trouvez ci-dessous quelques images de ses découvertes.

Pharaon
Longueur : 17,5 cm
largeur : 6 cm
Poids : 250 g

Buste:
longueur : 11 cm
largeur : 6 cm
poids : 0,5 kg

Statue en or
longueur : 11 cm
largeur : 6 cm
poids : 0,5 kg

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

SYSTEMES LONGUES DISTANCES

Bionic 01 – Bionic alpha

Notre catégorie de détecteurs longues distances comporte des appareils spécialisés dans la recherche distante de métaux précieux. Ces équipements compacts offrent des performances maximales.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

31 Bionic 01 & Bionic alpha

Détecteurs d'or distant

Le bionic est un instrument de localisation d'or, d'argent et minerais à de grandes distances. De hauts niveaux de pénétration sont également possibles.

Le Bionic est surtout utilisé dans la recherche d'or et d'argent. Il comporte trois systèmes différents de recherche :

- Bio-energie (mode bionic) – Bionic 01, Bionic alpha
- Ionisation (mode ionique) - Bionic 01, Bionic alpha
- Magnétique (mode magnétique) - Bionic alpha

Le système bio-energy interagit avec l'énergie biologique de votre propre corps durant la localisation des objets en or ou en argent pour observer les moindres changements de la substance des objets. Cet appareil peut alors localiser la plupart des objets métalliques car le système d'ionisation est une technique de mesure de radiation des ions (absorbance ionique).

Calibrage du Bionic alpha

Une chambre sensible aux ions métalliques est intégrée dans le Bionic alpha. Avec le système magnétique, il est possible de détecter rapidement et facilement des métaux ferro-magnétiques, nickel et cobalt.
Le système de bio-énergie est capable de localiser des métaux forgés récemment ou anciens : leur age est sans importance. Le système d'ionisation est surtout utilisé pour trouver des artéfacts métalliques enfouis.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Comment faire des mesures avec le Bionic ?

Durant les mesures, vous devrez bouger le Bionic lentement de haut en bas et/ou de droite à gauche (et inversement), jusqu'à obtenir un signal sonore ou une indication visuelle sur l'écran. Après une autre mesure de contrôle, vous aurez la direction à suivre pour trouver une cible en or ou en argent. Vous devrez la garder bien présente à l'esprit.

Vous ne savez toujours pas à quelle distance se trouve votre cible. Pour la trouver, vous devez effectuer une triangulation. Marchez sur 20 à 50 mètres à droite ou à gauche, mais perpendiculairement à la direction indiquée par le Bionic. Refaites une mesure dans la direction indiquée précédemment. Votre cible doit se trouver là où les deux directions se croisent. Répétez cette procédure aussi souvent que nécessaire jusqu'à avoir l'emplacement de votre cible.

Le schéma ci-dessous illustre cette technique.

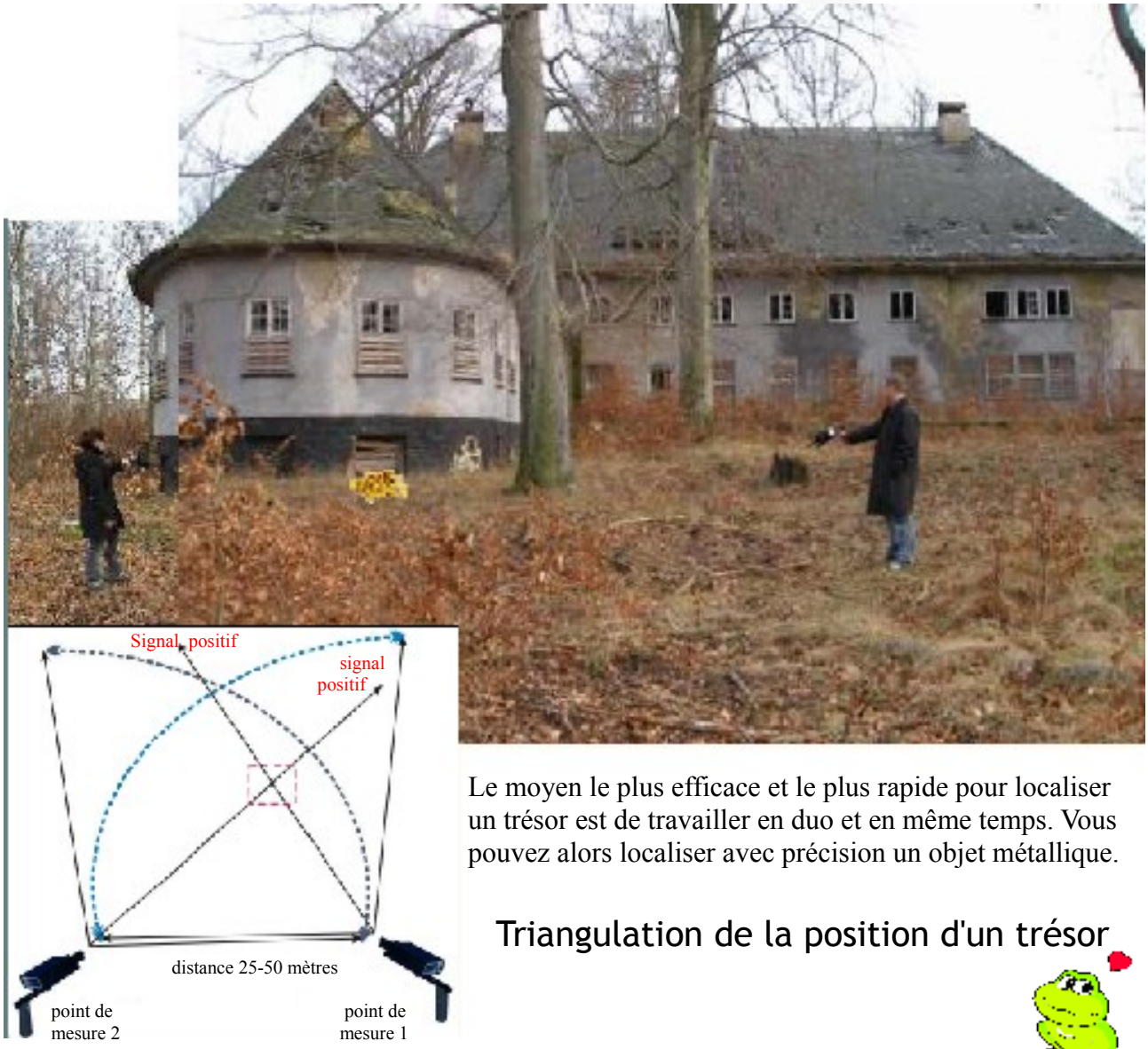

Le moyen le plus efficace et le plus rapide pour localiser un trésor est de travailler en duo et en même temps. Vous pouvez alors localiser avec précision un objet métallique.

Triangulation de la position d'un trésor

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

33 Bionic 01 & Bionic alpha

Caractéristiques	Bionic alpha	Bionic 01
Modes opératoires	Système bio-énergie système par ionisation système magnétique	Système bio-énergie système par ionisation
Distance maximale	500 m	15 km
Pénétration maximale	5 mètres	20 mètres
Matériaux détectés	Or, argent, diamants, métaux ferro-magnétiques	Or, argent, diamants

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Haute résolution

Future I-160

Cette catégorie regroupe nos instruments de mesures géophysiques de hautes résolutions pour l'imagerie du sous-sol. Avec la technologie intégrée multisensor, ils offrent des images détaillées en trois dimensions avec des résolutions inégalées.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

35 Future I-160 – détecteurs haute résolution

Le Future I-160 est capable de détecter diverses structures et des formations naturelles dans le sol comme par exemple :

- Boites métalliques, bidons, boites
- Creux, cavités, caves, grottes et tombes
- Conduits métalliques et conduits d'eau
- Accumulations d'eau

Avec la technologie de balance des sols du microprocesseur intégré, les mesures de profondeurs et l'enregistrement des données sont effectués automatiquement par l'appareil. L'évaluation des données est faite par un ordinateur qui pourra alors produire des images en 3 dimensions avec l'aide de notre logiciel.

DISPOSITIFS INTÉGRÉS

- Magnétomètre acoustique
- Scans en 3D et en haute résolution
- Imagerie en direct avec son antenne horizontale
- Imagerie en direct avec l'antenne verticale de pinpointing
- Analyse graphique sur ordinateur

Image 3D en haute résolution

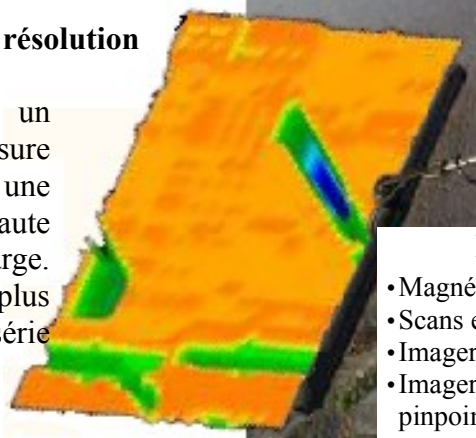

Le Future I-160 est un appareil de mesure professionnel avec une antenne de très haute résolution de 50 cm de large. Il a une résolution 16 fois plus élevée que celles de la série des Rovers.

Cet appareil est surtout utilisé par des archéologues professionnels et dans l'industrie. Des graphiques clairs et précis sont à la base de la détection des cibles et de l'estimation de leur forme et de leur profondeur. De par la forme compacte de son antenne, cet appareil est utilisable pour la plupart des sols.

La représentation graphique de l'appareil présente deux autres particularités. D'un coté il met directement en évidence les objets métalliques avec une imagerie à plat (2D), et d'autre part un scan à ultrasons peut être obtenu avec son antenne verticale.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Témoignage — Découverte impressionnante en Floride

En 2008, une impressionnante découverte fut faite avec le Future I-160 aux Etats Unis. Un groupe de chasseurs de trésors détecta un canon en laiton rempli de joyaux et de pierres précieuses.

En mars 2008 notre client nous envoya par email :

"Nous avons trouvé le mois dernier un canon en laiton sur une île au large de la Floride avec des pierres précieuses et des chaines en or."[...]

"La statue de jade était dans le sol à proximité du canon, car elle était trop grosse pour y loger. La statue est longue de 30 centimètres, haute de 15 cm, pour un poids de 10 kilos."

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

37 Future I-160 en action

Un scientifique anglais détecte le site exact de crash d'un chasseur de la seconde guerre mondiale devant des reporters tv

Le scientifique anglais Malcolm Weale (Geofizz Ltd.) de Suffolk joua un rôle crucial pour le documentaire tv de la chaîne nationale Channel 5 "exhumation d'un avion de chasse". En utilisant dans les règles de l'art des instruments de mesures géophysiques (Future I-160 d'OKM GmbH), Malcolm détermina avec une précision de quelques centimètres le site où reposait sa cible.

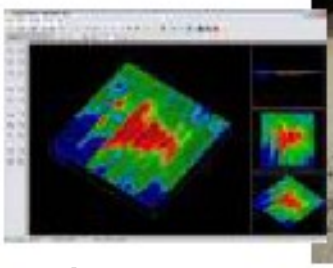

Représentation 3D du chasseur

Témoignage — Un avion de chasse au coeur de Londre

Munitions

Témoignage — Un avion de chasse ME 109 en Hongrie

Moteur

Hélice

Munitions

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Détecteurs de cavités

FS-Reflexion – FS-Thermoscan

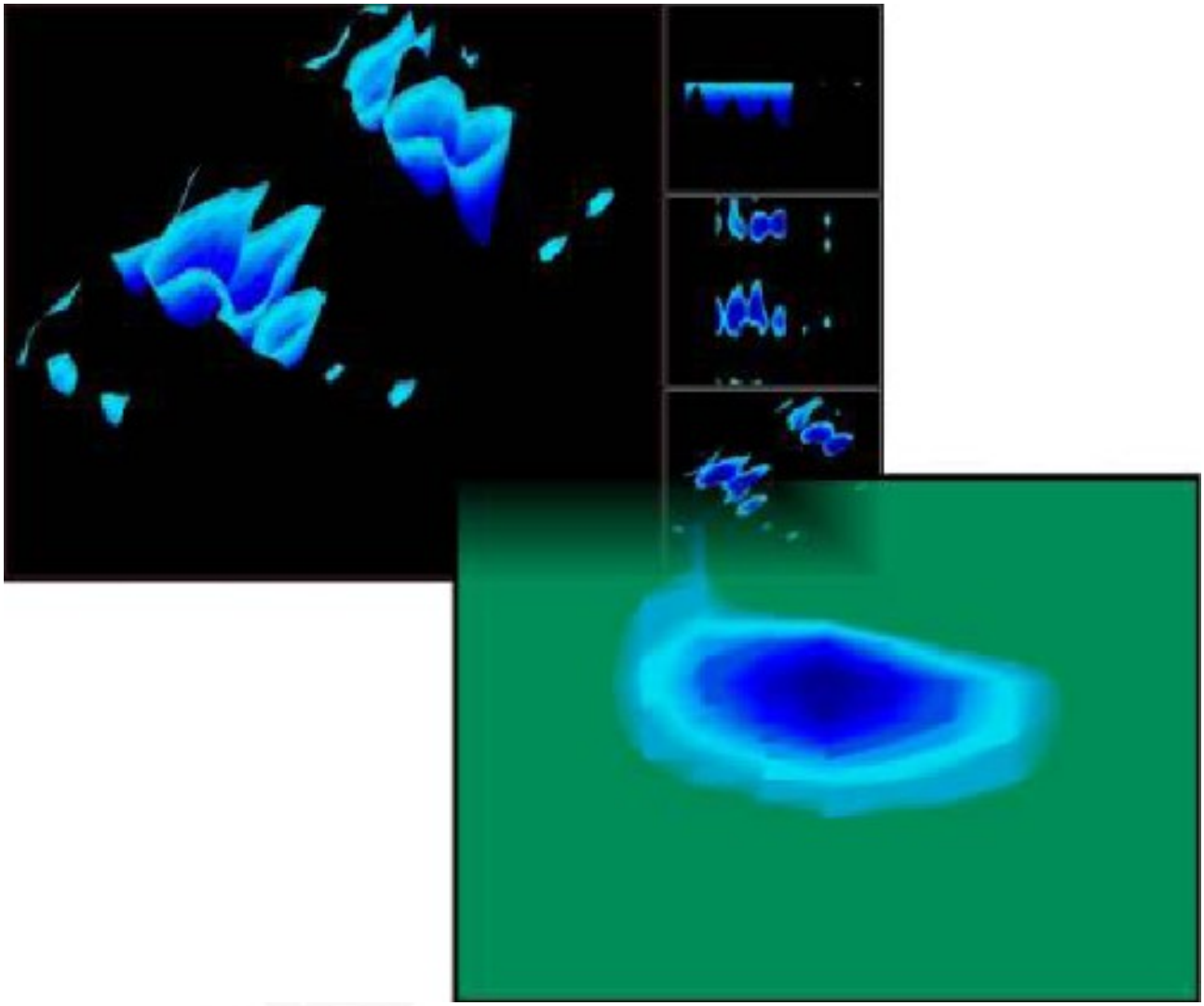

Cette catégorie regroupe les appareils destinés à la détection de cavités souterraines comme des salles, tunnels, grottes, tombes, bunkers etc. Différentes technologies comme la thermographie ou les mesures sismiques vous permettent de trouver des souterrains.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

39 FS-Reflexion

Le FS-Reflexion

FS-Reflexion est un instrument de recherche géophysique pour détecter les cavités souterraines comme par exemple les grottes, bunkers, tunnels ou caves voûtées. FS-Reflexion est basé sur un système de vibration sismique.

Comment fonctionne le FS-Reflexion ?

Un transmetteur génère des vibrations dans le sous-sol, qui sont conduites ou absorbées selon les sols. Si une cavité existe, elle commence à vibrer à une certaine fréquence et peut être localisée par le récepteur de vibrations.

Où utiliser le FS-Reflexion ?

Le FS-Reflexion peut être utilisé dans le monde entier, peu n'importe la nature du sol : roche, sol glaiseux, montagne ou pays plat.

L'appareil de mesures sismiques le plus compact au monde !

Quelles sont les fonctionnalités du FS-Reflexion ?

Fs-Reflexion offre les fonctions suivantes :

- *Check Mode* pour détection des perturbation sismiques
- *Scan Mode* pour enregistrement des données mesurées (la base des représentations graphiques)
- *Diagramme de fréquence-énergie* pour l'analyse des activités sismiques
- *Transfert des données* sur ordinateur pour représentations graphique en 3D

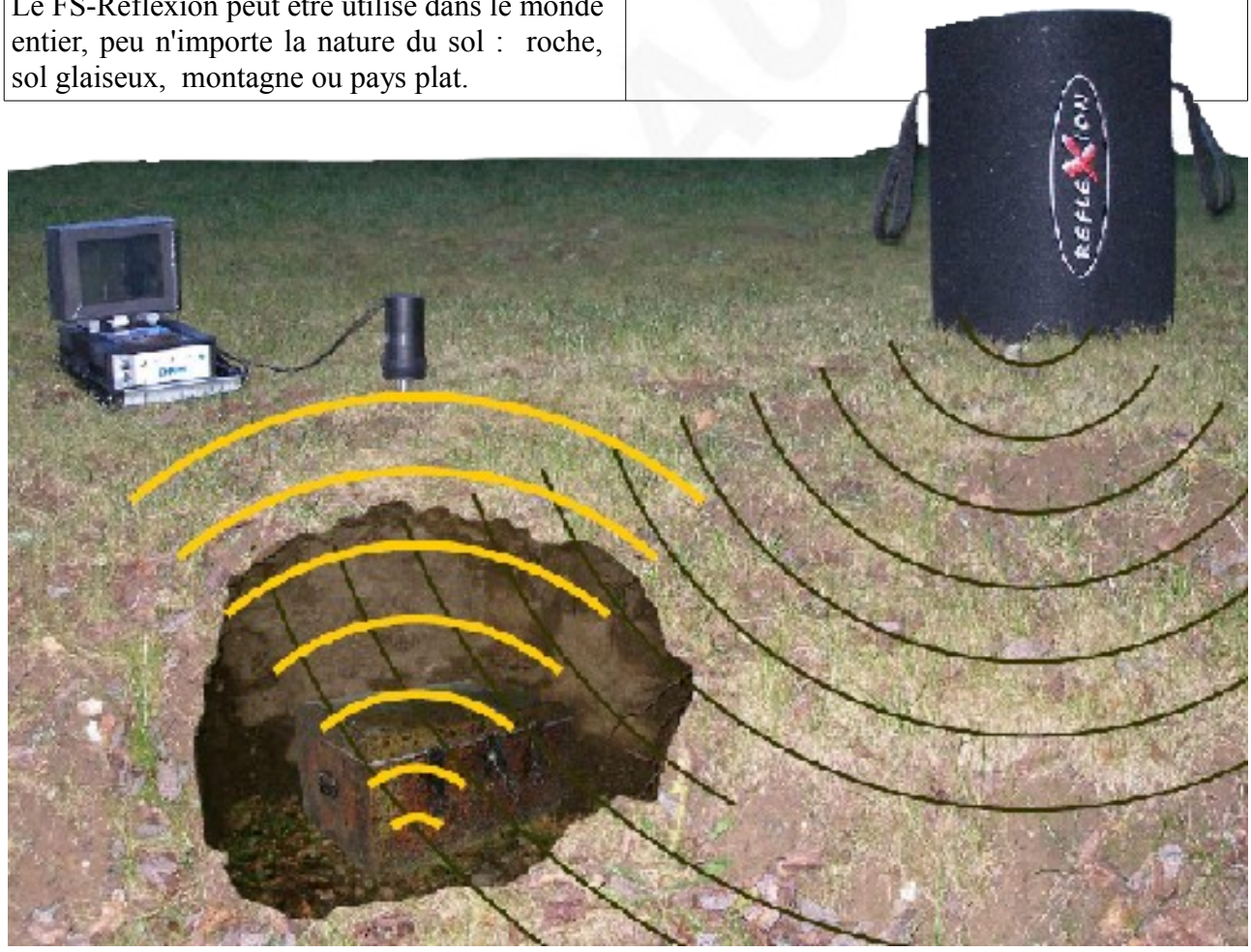

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Comment sont analysées les mesures ?

Les mesures enregistrées peuvent être analysées via le graphique fréquence-énergie. Dans ce graphique une grande amplitude de fréquences spécifiques indique l'existence de cavités souterraines.

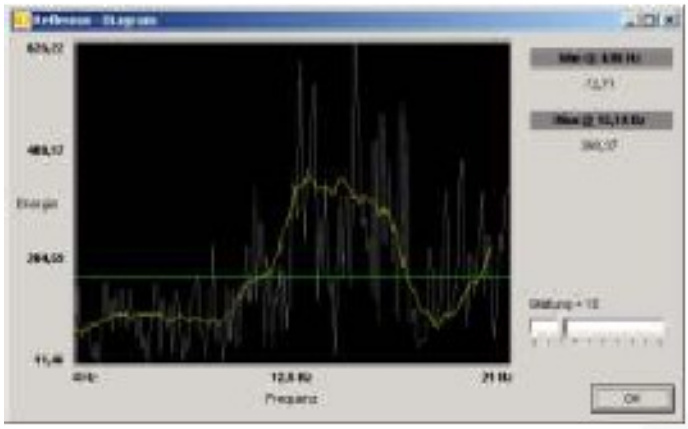

De plus, il est possible de représenter toutes les données dans une vue en 3D pour une analyse ultérieure avec le logiciel Vizualizer 3D. Dans ce cas, les cavités sont directement visibles, mais leurs tailles sont aussi représentées.

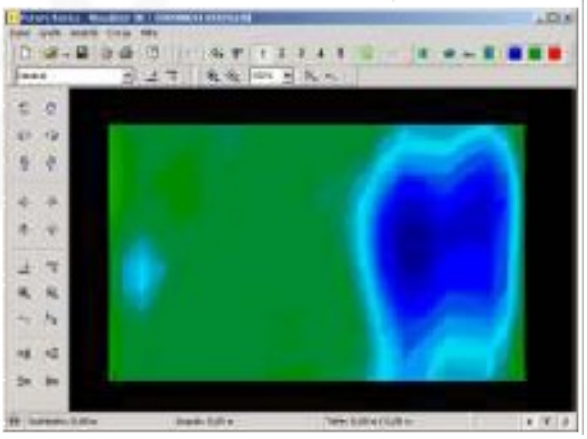

Représentation graphique avec le visualizer 3D

Spécifications techniques (boitier de contrôle)

Dimensions (L x l x H).....22 x 30 x 22 cm
Poids.....3 kg
Voltage.....12 VDC +/- 10%
Consommation électrique.....env. 12 W
Fréquence de travail.....4 – 22 Hz
Processeur.....AMD LX800, 500MHz
Mémoire.....256 Mb RAM, 128 Mb data
Transducteur de vibrations.....sismique, système piezo
Transfert de données.....Bluetooth, cable USB

Spécifications techniques (transmetteur)

Dimensions (H x D).....46 x 36 cm
Poids.....20 Kg
Voltage.....12 VDC, Piles internes
Courant de sortie (maximum).....150 W
Fréquence (contrôle interne).....4 – 22 Hz

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

41 FS-Thermoscan

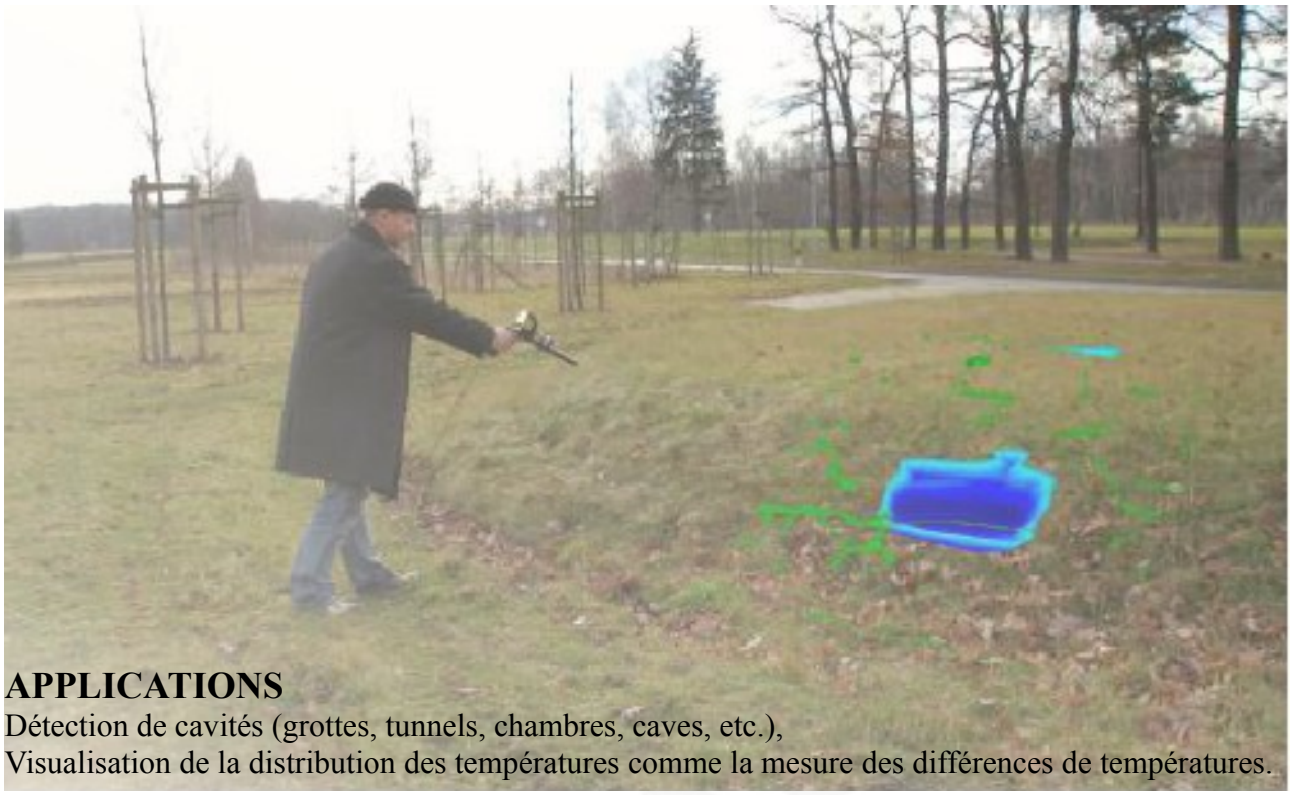

APPLICATIONS
Détection de cavités (grottes, tunnels, chambres, caves, etc.),
Visualisation de la distribution des températures comme la mesure des différences de températures.

Le FS-Thermoscan est un appareil de mesure destiné à détecter les différences de températures dans l'environnement. Il peut donc identifier des zones chaudes ou froides et ainsi permettre des conclusions sur des objets ou des constructions cachés. Le FS-Thermoscan peut s'utiliser seul ou connecté sur l'eXp4000 ou l'eXp5000. Dans ces derniers cas, il est alors possible de construire une représentation 3D des mesures effectuées.

Le FS-Thermoscan est très compact et facile à manipuler. Il permet des représentations 3D de haute résolution du sous sol par la mesure des différences de températures de surface.

Le pointeur laser autorise aussi le pinpointing. Cet appareil est autonome et ne nécessite pas de contact, un champs peut donc être examiné à distance. Ceci est un avantage certain si la zone à prospecter est difficile d'accès.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

GEOELECTRICITE

Cavefinder – Waterfinder

Dans cette section, vous trouverez des informations détaillées sur des appareils basés sur le principe de mesures géoélectriques. En utilisant cette technologie, il est possible de mesurer la résistance du sous sol, et donc de conclure à la présence possible de cavités ou d'accumulations d'eau.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

43 Cavefinder

Le Cavefinder est basé sur le principe de mesures géoélectriques, utilisable pour détecter de possibles cavités dans une zone donnée. Le maniement de cet appareil est très facile mais n'est destiné qu'à la détection de cavités (grottes, bunkers, sépultures, etc.). Cet appareil a les fonctionnalités suivantes :

- mesure automatique avec une évoluation simple de type oui ou non
- représentation graphique sur ordinateur (uniquement dans la version B)

L'évaluation des mesures est faite sur site. Après une courte période de calculs, l'appareil indique si il y a (ou pas) une cavité.

Une détection de cavités jusqu'à 40 mètres de profondeur !

Dispositifs intégrés

Mesures jusqu'à 40 mètres de profondeur
Détection de cavités
4 électrodes munies de 20 mètres de cable chacune
Représentation graphique sur ordinateur (Cavefinder B)
Fonctionnement en 12 Volts
Processeur motorola 4 MHz

Le Cavefinder peut aussi être intégré au Rover C II (voir page 8)

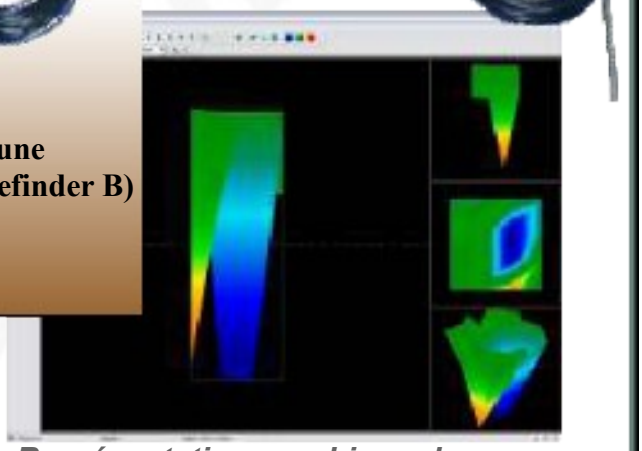

Représentation graphique des mesures du Cavefinder B.

Accessoires livrés

Description	Cavefinder A	Cavefinder B
Valise de transport	Oui	Oui
Boitier de contrôle	Oui	Oui
Electrodes avec cables (20m)	4	4
Alimentation électrique externe avec chargeur et cable (12V)	Oui	Oui
Mode d'emploi	Oui	Oui
Logiciel 3D	Non	Oui
Dongle USB bluetooth + CD d'intallation	Non	Oui

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Waterfinder 44

Le Waterfinder est basé sur la méthode de mesure géo-électrique pour localiser des points d'eau. Cet appareil destiné à trouver de l'eau est très facile d'emploi, il a les fonctionnalités suivantes :

Mesures et analyse automatiques
indication simple des résultats exprimés en pourcentage

L'évaluation des mesures est réalisée sur site et sera indiquée sur l'écran. Après une courte période de calculs, l'appareil indique le taux de présence d'eau en pourcentage.

Cet appareil détecte l'eau jusqu'à 80 mètres de profondeur !

Taille maximale du scan : 700 m²

Le Waterfinder prospecte une zone de 700 m² en 90 secondes !

ACCESSOIRES INTEGRES

profondeur de détection de 80 mètres
Détection de l'eau
4 électrodes avec 20 mètres de cable
Alimentation 12 Volts
Processeur Motorola 4 MHz

Description	Pieces
Valise de transport	1
Unité de contrôle	1
Electrodes avec cable de 20 mètres	4
Alimentation externe avec chargeur et cable	1
Mode d'emploi	1

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

45 Détection de cavités

Fouilles archéologiques aux USA

Avec les méthodes de mesures géo-électriques combinées avec des composants radars et magnétomètriques, une prospection professionnelle fut réalisée en quête de chambres souterraines et de grottes.

L'analyse 3D fut menée sur un ordinateur portable avec le logiciel 3D adapté, permettant une représentation des positions, tailles et profondeurs des cavités.

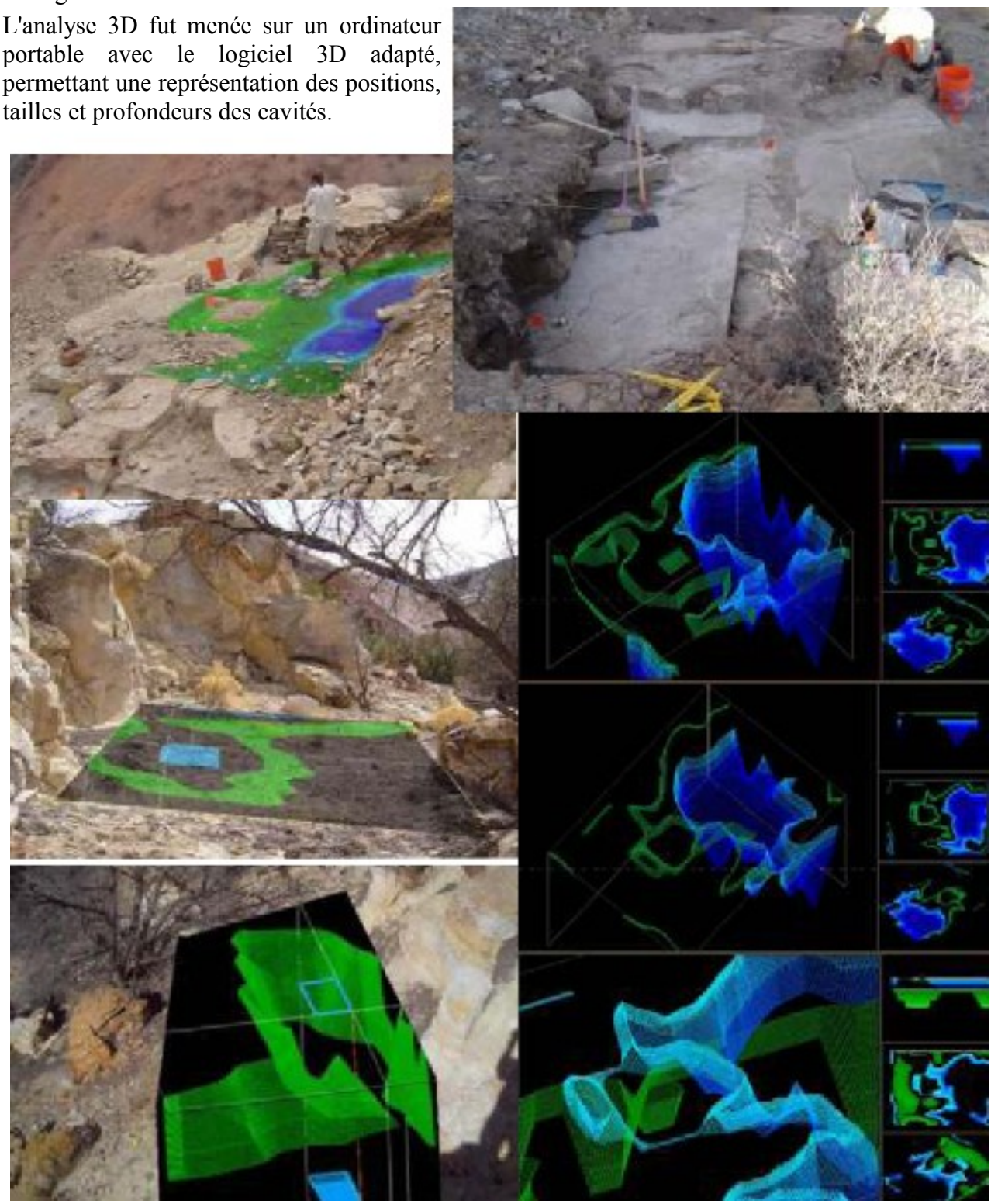

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Logiciel

Vizualizer 3D

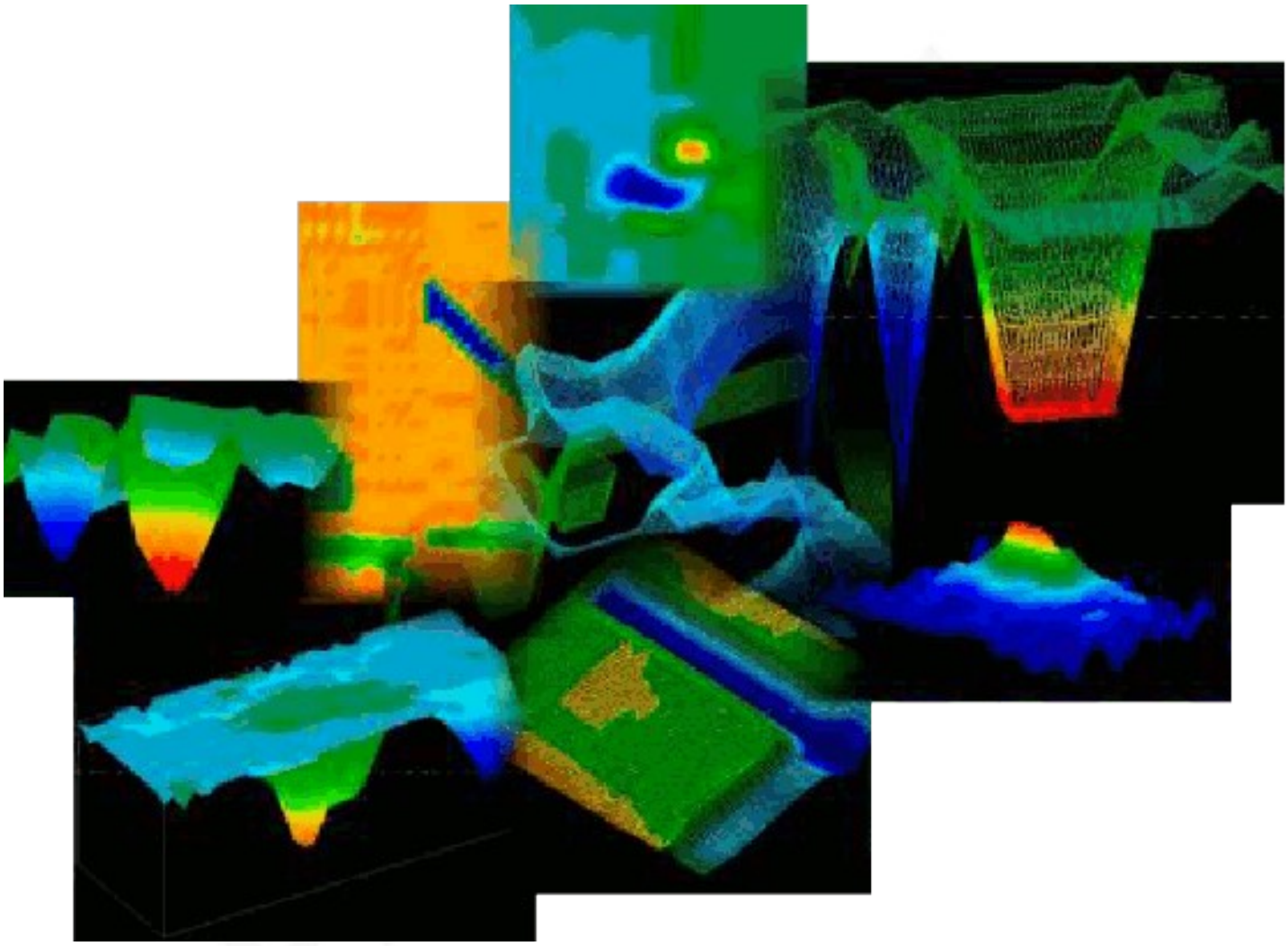

Ce chapitre présente le logiciel3D professionnel d'OKM. Les résultats des mesures sont présentés dans une représentation tri-dimentionnelle en couleurs, pour analyser la position, la taille et la profondeur des objets détectés.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

47 Logiciel Vizualizer 3D

Logiciel professionnel d'imagerie 3D
www.vizualizer3d.com

Cette version du logiciel Vizualizer 3D a été complètement revue et permet maintenant des représentations graphiques sensationnelles avec vues des profondeurs. Tous les métaux sont représentés à leur emplacement exact sous la surface du sol avec leurs dimensions réelles. Les mesures de profondeurs sont adaptés aux différents types de sol.

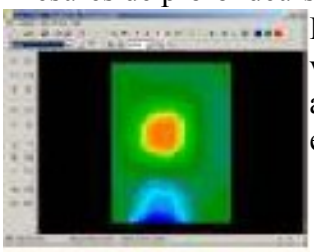

Écran 1
vue par dessus du sol avec un objet métallique et une cavité

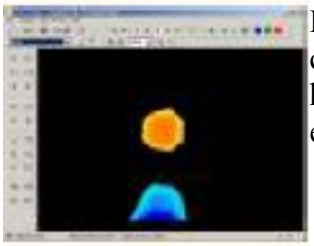

Écran 2
cette vue représente en haut un objet métallique et une cavité en bas.

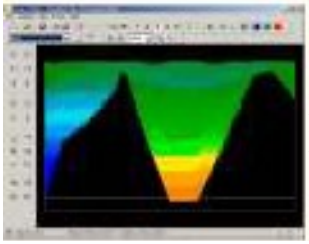

Écran 3
Vue de coté. Cette vue permet de voir la profondeur.

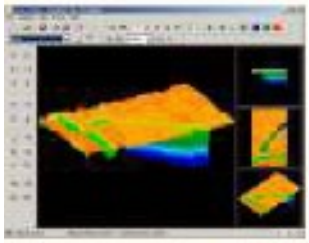

Écran 4
vous voyez ici une vue multiple avec trois miniatures.

Écran 5
Représentation de la boite de dialogue "caractéristiques " avec longueur du champs de prospection.

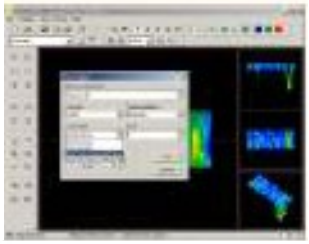

Écran 6
Réglage des paramètres d'une nouvelle mesure.

. Graphiques 3D couleur du sous sol et des anomalies
. Mesure de la profondeur et positionnement
. correction des interférences manuelle/automatique
. Impression facile et export en format Jpg, Png ou Bmp
. Représentation fil de fer variable
. Image en direct (avec le Future 2005 ou Future I-160)
. Mode discrimination pour distinguer les métaux précieux des autres métaux et des cavités
. Mesure additionnelle automatique si un signal manque
. Outils d'examen du graphique
. Multilingue et utilisation intuitive

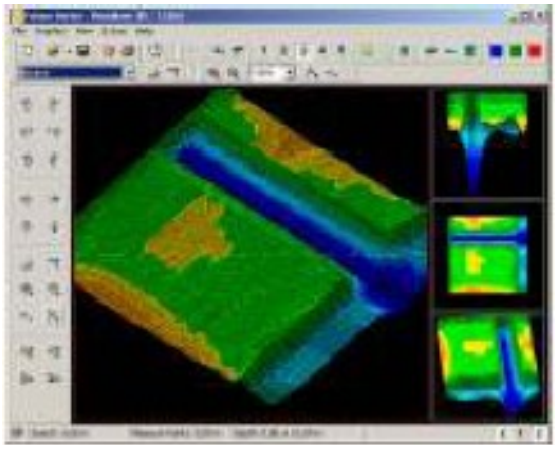

Le logiciel est disponible dans les langues suivantes :
arabe, chinois, anglais, farsi, français, allemand, japonais, russe, espagnol, turc.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Exemples de graphiques 48

Voici à titre d'exemples, quelques représentations graphiques 3D réalisées avec des appareils de la série FS Future (vue de dessus, de coté et en perspective).

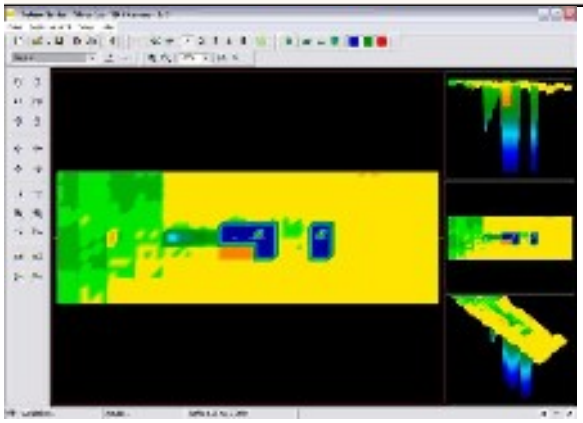

Chambre royale souterraine ⬆
La couleur bleue indique les cavités, le rouge correspond aux métaux, le jaune et le vert représentent le sol normal

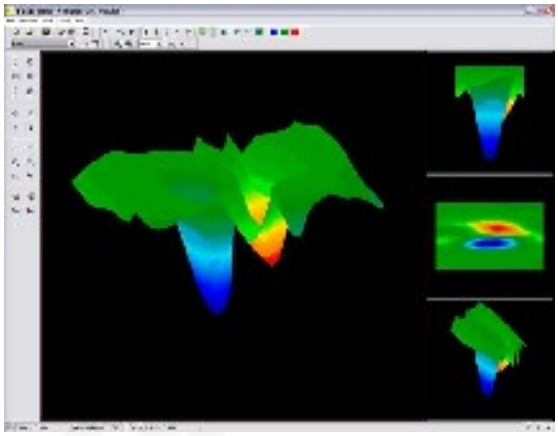

Objet ferreux ⬆
le rouge et le bleu indiquent les pôles positifs et négatifs de cibles ferreuses. Le vert indique le sol normal.

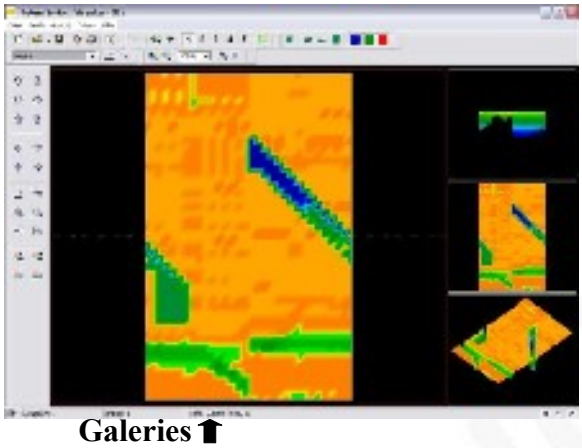

Galeries ⬆
en bleu : galeries vides
en vert : galeries détruites, comblées ou avec un sol.
orange ; sol minéralisé

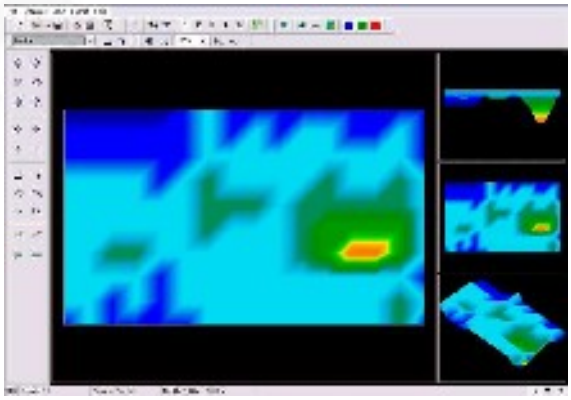

Lingot d'or dans une boîte ⬆
Rouge/orange : lingot d'or
vert : boîte
bleu : sol naturel

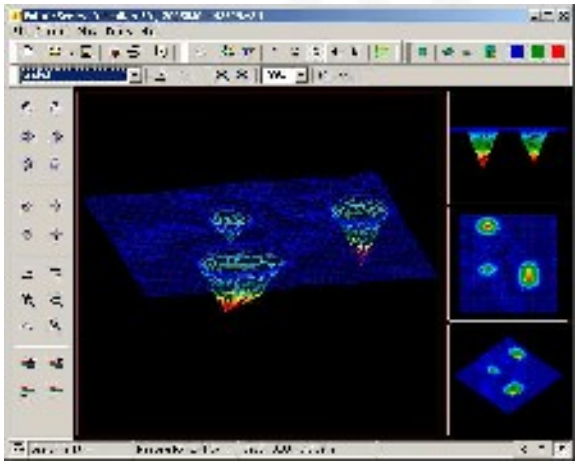

⬅
monnaies en or et en argent
En rouge : monnaies précieuses
bleu : sol naturel

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

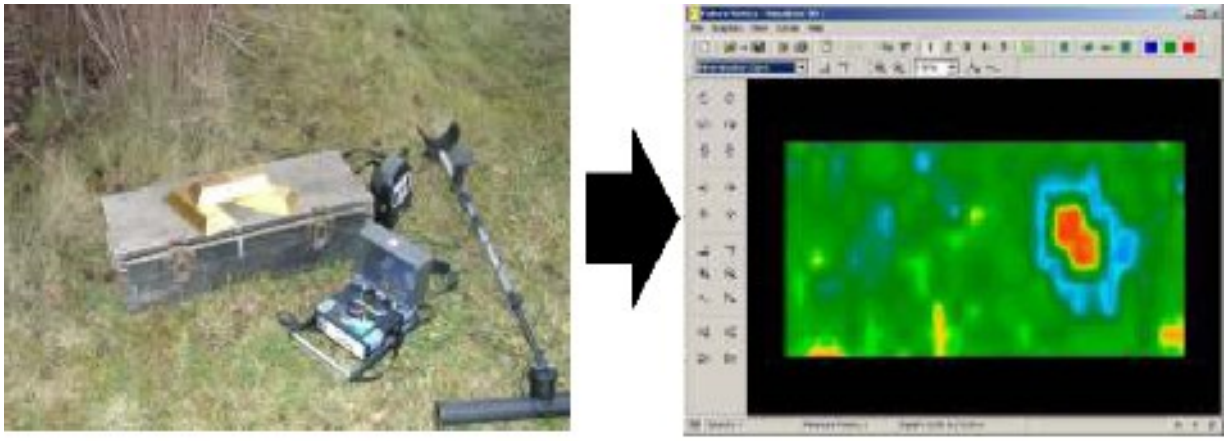

Représentation graphique d'un coffre en bois rempli de barres en or

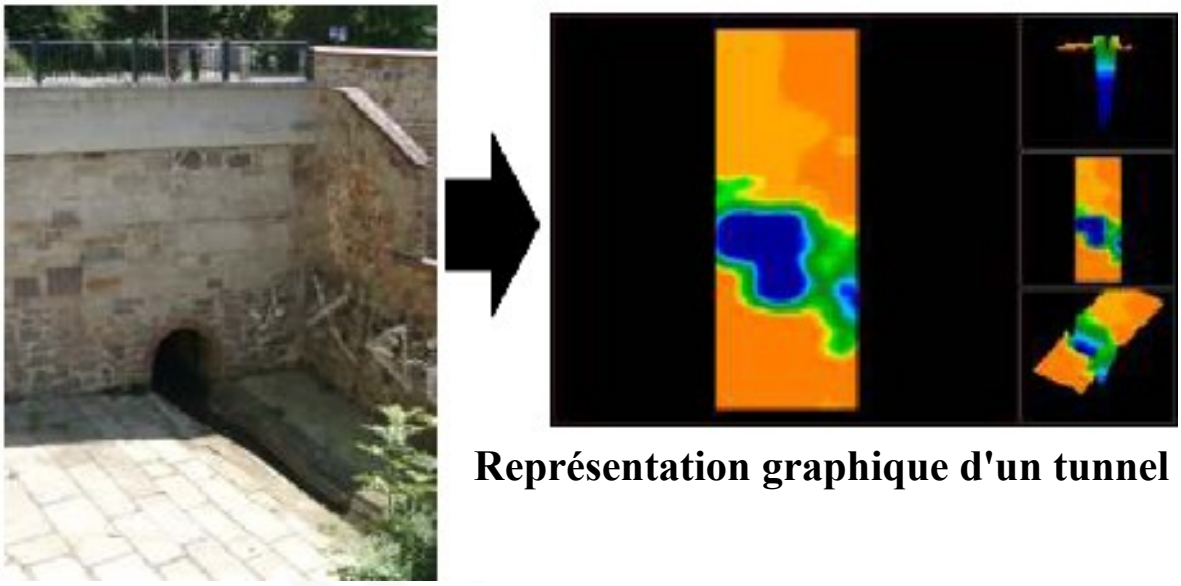

Représentation graphique d'un tunnel

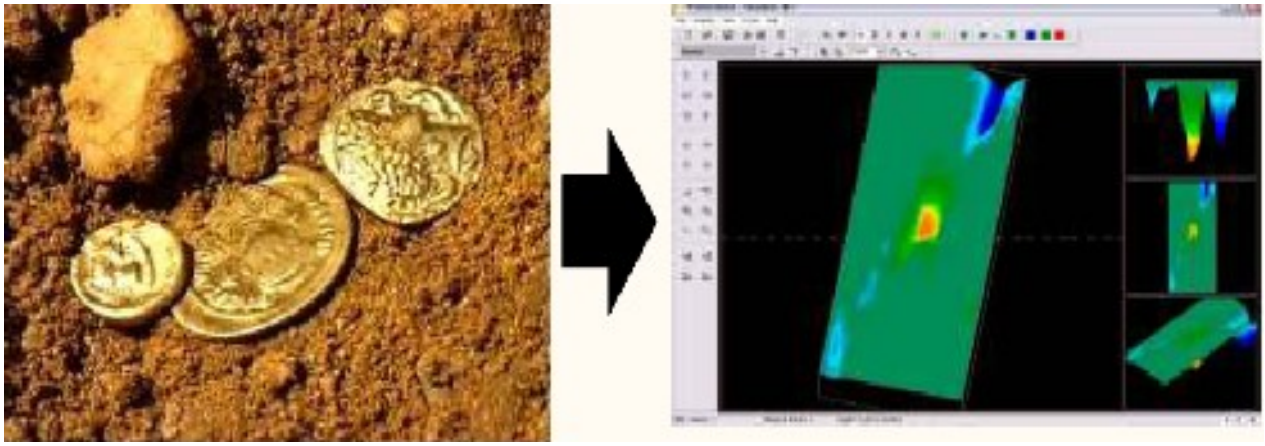

Représentation graphique de monnaies d'or

Plus d'informations sur le site internet : www.visualizer3d.com

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

ACCESSOIRES

Super sensor – émetteur VLF – Système DDV

Une large gamme d'accessoires optionnels permet d'enrichir et d'optimiser les résultats des mesures de nos instruments géophysiques. Chaque appareil peut donc être adapté aux besoins de chacun pour une prospection plus efficace.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

51 Super Sensor

Une antenne de haute résolution et de haute pénétration

Le Super Sensor est une antenne spécialisée qui offre des performances professionnelles. Les petites cibles comme les pépites d'or, monnaies, anneaux, bijoux et autres métaux précieux cachés près de la surface du sol sont facilement trouvés avec cette antenne. Il est très adapté à la détection d'objets volumineux comme des boites, bunkers, canalisations, barres en or ou en argent et autres grands objets métalliques profonds et difficiles à localiser avec une antenne standard.

Le Super Sensor, s'il est utilisé avec le logiciel Visualizer 3D, offre la possibilité d'une discrimination intégrée sur les métaux ferreux. Aucun appareil ne peut rivaliser avec la capacité de pénétration du Super Sensor. Un contrôle de la discrimination évite au prospecteur de creuser pour des objets métalliques indésirables comme des clous, canettes et autres débris.
Compatible avec
eXP 4000
eXp 5000
Rover C
Rover C II
Rover Deluxe
Grailfinder
Gems
Caractéristiques
• Détecte les métaux et les cavités
• scan en haute résolution
• spécialisé en détection de métaux
• discrimination possible des ferreux, non ferreux, cavités en addition du logiciel Visualizer 3D
• léger
• facile à manier et confortable à tenir
• dimensions : 100 x 10 x 10 cm
• 2 ans de garantie

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Power Pack 52

Voici notre batterie complètement repensée pour les instruments de détection OKM. Cette cellule énergétique Lithium Polymères a une capacité électrique de 4 400 mAh, permettant de continuer à détecter même lorsque vous êtes sur site loin de toute civilisation.

Le Power Pack a un design ergonomique et un cable spirale pour le rendre maniable et pratique. Son poid est plus léger que le pack batterie précédent et se recharge très rapidement. Emmener cette batterie de secours sur site ne représente donc plus une grande surcharge de poid.

Les instruments suivants sont compatibles avec le nouveau Power Pack :
eXp 4000
eXp 5000
Localizer 3000
eXp 3000
Rover Deluxe
Rover C II
Rover C
Future 2005
Future I-160
Cavefinder
Geoseeker
Waterfinder
Gailfinder

Un Power Pack est inclus avec les appareils qui en ont besoin. Vous pouvez commander des Power Pack additionnels pour vous permettre de prospecter encore plus longtemps sur site et ainsi localiser vos cibles avec un minimum d'aller-retours.

Pour parler peu, ces Power Packs sont des plus utiles car le plus souvent les sites prospectés sont isolés dans des zones sans raccordement électrique.

Notre département service apès vente vous informe que la toute première cause de disfonctionnement de nos appareils provient de batteries déchargées ou insuffisamment chargées.

Les prospecteurs professionnels emmènent des batteries supplémentaires car ils ne veulent pas être bloqués par une batterie déchargée.

Dispositifs :
batterie LiPo rechargeable sans maintenance,
4400 mAh, 12,7 V DC
poids : 605 g
Dimensions : 90 x 190 x 25 mm
Durée d'utilisation : varie selon les détecteurs
Livrée avec chargeur et adaptatteur secteur international.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

53 Système DDV

Avec le système DDV, un détecteur de métaux est à votre disposition pour vous aider dans la recherche de cibles cachées. Cet équipement additionnel est indispensable à l'équipement de tout chasseur de trésor professionnel.

Le détecteur localise aussi bien les ferreux que les non ferreux, mais il est surtout destiné à la découverte de petites pièces métalliques proches de la surface, comme des monnaies, anneaux, etc.

Vous ne pourrez trouver que des objets métalliques avec ce détecteur, vous pourrez même déterminer la nature du métal de la cible. Grâce au régulateur sur le petit boitier de contrôle, il est possible de choisir le métal que vous voulez rechercher. Par exemple, vous pouvez vous concentrer sur les seules cibles en argent. Les métaux comme le fer, l'or, l'argent et l'aluminium peuvent ainsi être sélectionnés.

Le régulateur de sensibilité du détecteur permet une adaptation aux conditions de sol et permet ainsi d'optimiser la profondeur de pénétration du sol, et de travailler sur des sols difficiles.

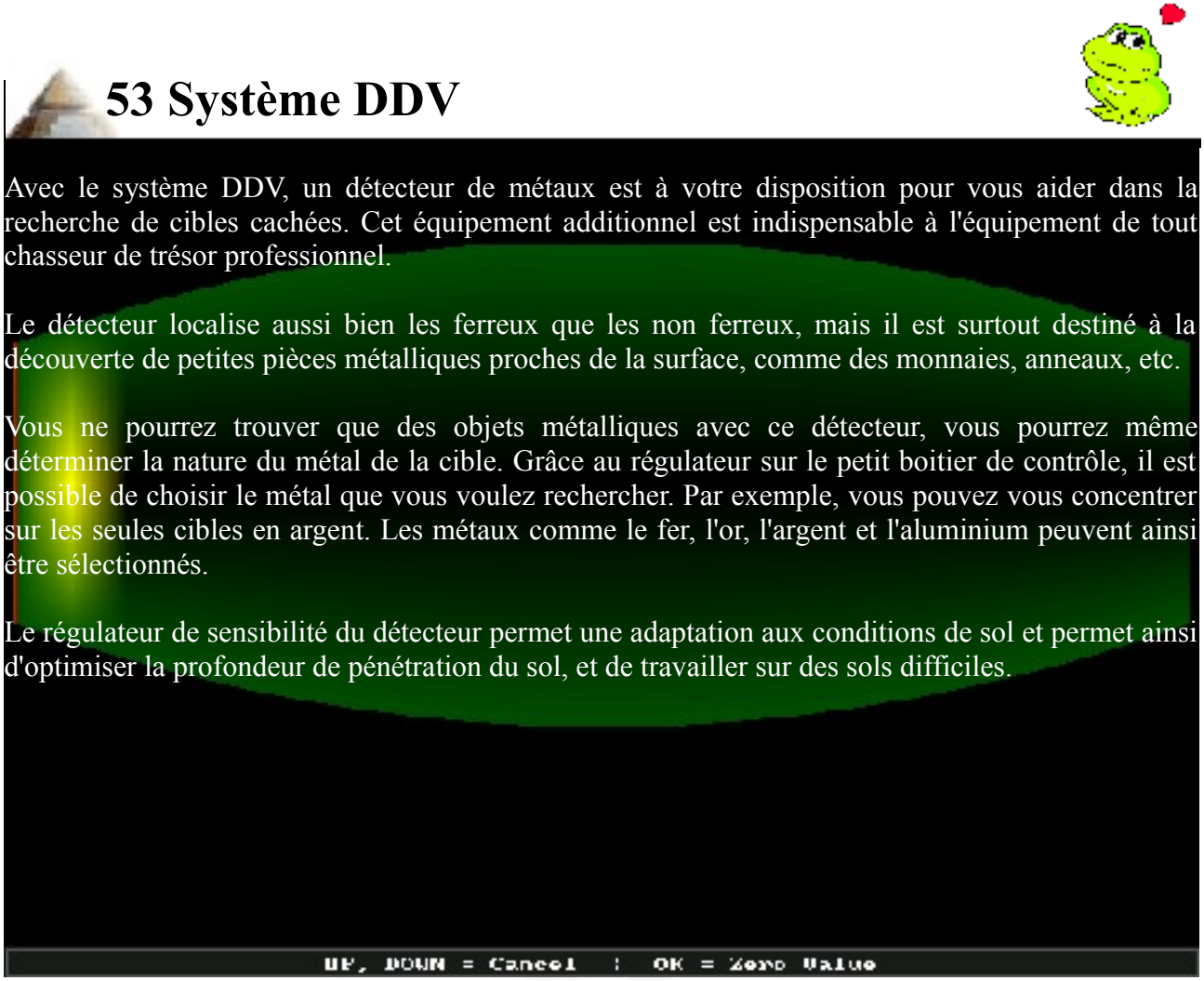

Le système DDV peut uniquement être associé avec le Localizer 3000, l'eXp 3000, l'eXp 4000 et l'eXp 5000, comme une extension optionnelle. Il doit être connecté à votre système pour vous fournir une réponse audible en plus d'une représentation graphique. En plus de ce signal audio envoyé dans les écouteurs, vous disposez donc d'un graphique (minimoniteur/lunette de vision virtuelle)en passant au dessus de la cible.

COMPATIBLE AVEC

Localizer 3000
eXp 5000
eXp 4000
eXp3000

Le système DDV n'a pas besoin de piles additionnelles : il tire son alimentation de l'appareil sur lequel il est branché.

Il est particulièrement léger, mais aussi particulièrement puissant.
Il constitue à ce titre un must (incontournable)
pour tous les chasseurs de trésor.

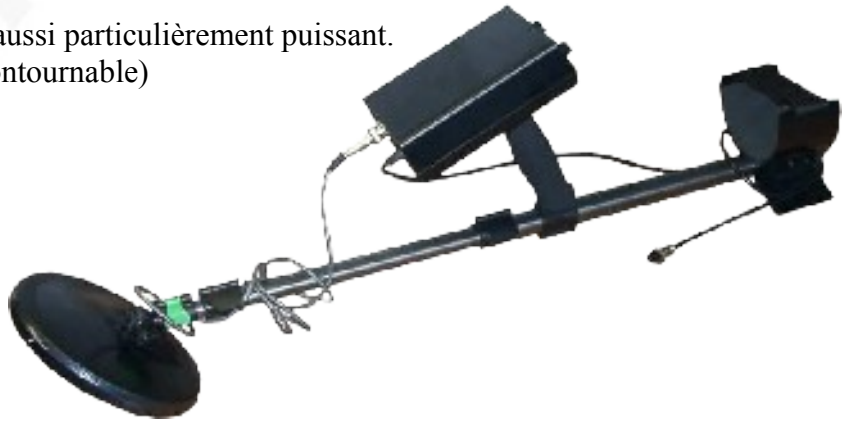

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Antenne GPR (25 cm, 50cm, 75 cm, 100 cm)

compatibles avec eXp 3000, eXp 4000, et l'eXp 5000

- Antennes horizontales pour des mesures dans des zones différentes
- Tailles spéciales pour optimiser les scans
- L'antenne GPR 25 cm utilisée pour des recherches détaillées de petits objets, le processus est plus long à cause de la petite taille de l'antenne. Elle est particulièrement efficace sur les sols difficiles.
- L'antenne GPR 50 cm est compacte et conviendra à la plupart des mesures.
- Les antennes GPR 75 cm ou 100 cm permettent de larges scan, permettant ainsi une analyse rapide de tout un site.
- La pénétration maximale des antennes GPR est de 25 m.

Antenne de détection de tunnels et cavités

compatibles avec eXp 3000, eXp 4000, et l'eXp 5000

- Antenne optimisée pour la détection de tout type de cavités comme des grottes, caves, chambres souterraines, tunnels, tombes, etc.
- Sonde verticale de 50 cm
- Pénétration maximale de 25 mètres

Livestream Sensor

compatibles avec l'eXp 5000

- pour une imagerie en temps réel
- Vous voyez directement ce qui se trouve sous la sonde
- Vous marchez comme vous le souhaitez, inutile de décrire des lignes pour composer une image
- (plus d'informations sur ce capteur page 21)

FS-Thermoscan

compatibles avec l'eXp 4000, et l'eXp 5000

- Scan infrarouge avec analyse 3D
- Détection de cavités (grottes, tunnels, chambres, etc.)
- Visualisation de la distribution des températures
- Mesure des différences de températures.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

55 Entrainement sur site

Dans notre démarche de fournir le meilleur service possible, nous proposons un service "***clé en main***".

Notre service premium nous rapproche de vous pour assurer un entrainement

sur site dans le monde entier

couvrant les fonctions du détecteur OKM comme l'utilisation du logiciel Visualizer 3D. Nous avons baissé nos prix pour les anciens et les nouveaux clients, ce qui vous permet maintenant de vous offrir en option un entrainement complet dans le monde entier pour un détecteur que vous avez déjà, ou, en recevant notre nouveau détecteur OKM.

Veuillez vous renseigner auprès de votre revendeur local pour plus de détails. Comme toujours, nous répondons aux questions sur les modes opératoires ou les analyses logicielles pour la série des Future ou pour le Visualizer 3D par e-mail sans frais supplémentaires.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

Entrainement sur site 56

Selon OKM, la compréhension de l'utilisation des appareils est la clé pour une utilisation correcte des appareils et de leurs fonctions au même titre que l'application des procédures d'utilisation adéquates. Lors de cet entrainement, nous expliquons l'équipement mais aussi la partie logicielle avec le Visualizer 3D.

Les sujets suivants couvrent la partie matérielle :

Familiarisation avec l'équipment
Opérations de base avec l'équipement
Techniques opératoires de base
Détection de tunnel/cavité*
Technique de scan fin
Scan zig-zag standard
Scan parallèle standard
Scanner des sites minéralisés
Scan en temps réel advancé*
Protection de l'équipement
Utilisation du magnétomètre
Utilisation de la mémoire*
Utilisation du scan manuel*
Discrimination*
Triangulation*
Utilisation maritime*

Les sujets suivants couvrent la partie logicielle avec le programme 3D :

Opérations de base avec le logiciel, mais aussi, autoriser/interdire l'utilisation des filtres
Interpolation des scans
Reconnaissance d'objets
reconnaissance de sites minéralisés
Reconnaissance ferreux/non ferreux
Reconnaissance de tunnel et de cavité
Analyse avec rotation
Correction des erreurs

* : non transposable à tous les équipements.

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

SPECIFICATIONS DE L'APPAREIL

	Rover UC	Rover C	Rover Deluxe	Rover C II	Evolution	eXp 4000 Basic	eXp 4000 Pro	eXp 5000 Basic	eXp 5000 Pro
Image 3D du sous-sol	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Signal sonore	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Calcul de la profondeur	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Localisation	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Discrimination ferreux / non ferreux	▲	△	△	▲		△	▲	△	▲
Discrimination or/argent /fer/aluminium			▲			△	▲	△	▲
écran couleur	▲					▲	▲	▲	▲
navigation GPS								▲	▲
PC portable nécessaire	△	▲	▲	▲	▲	△	△	△	△
technique temps réel								△	▲
facteur de résolution									
mémoire interne									
Applications									
chasse au trésor	▲		▲	△	△	▲	▲	▲	▲
détection de cavités	▲			▲	▲	△	▲	△	▲
travail archéologique	▲			▲	▲		▲		▲
travail industriel							▲		▲
détection cables/tunnels									
recherches géophysiques							▲		▲
prospection	▲	△	▲	▲	△	△	▲	△	▲
chasse de reliques	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲

▲ inclus
△ Optionnel

Page 6-17 Page 18-29

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.

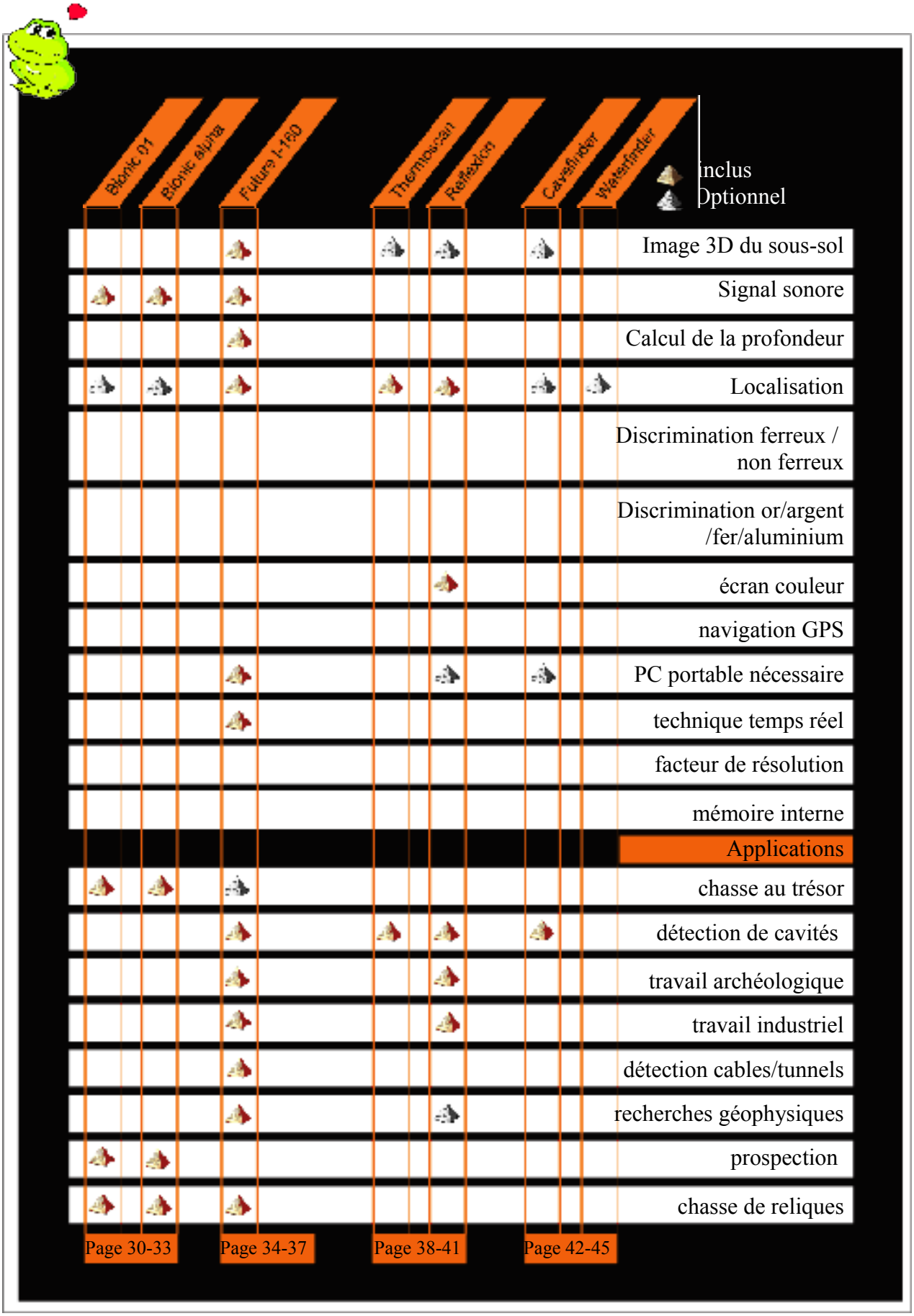

La loi n° 89.900 du 18/12/1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux vise à protéger le patrimoine archéologique français. A cette fin, son article 1er prohibe l'utilisation de ce matériel à l'effet de recherche de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans autorisation préalable. L'inobservation de cet article est puni de la peine d'amende applicable aux contraventions de cinquième classe avec la confiscation éventuelle du matériel.